



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 2025 DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU
MINISTÈRE DU PLAN ET DE
LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL
2025





Sommaire.



Avant Propos	Pg 07
--------------------	-------

01. Contexte, justification et méthodologie

Pg 08

02. Activités réalisées au cours de l'année 2025

Pg 10

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère	Pg 11
---	-------

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement	Pg 12
--	-------

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement	Pg 16
---	-------

03. Suivi des assignations

Pg 25

Liste des abréviations

AEP :	Agences d'Exécution du Programme
ANAPI :	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANO :	Avis de Non Objection
ALSF :	Facilité Africaine de Soutien Juridique
ASBL :	Association Sans But Lucratif
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCECO :	Bureau Central de Coordination
BCR :	Bureau Central de Recensement
BM :	Banque Mondiale
CAD :	Coordination de l'Aide au Développement
CAFI :	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CCA :	Cellule Climat des Affaires
CCOAD :	Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement
CESCN :	Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux
CFEF :	Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
CGPMP :	Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics
CONA :	Comité Opérationnel National
COREF :	Comité d'Orientation de la Reforme des Finances publiques
COSEP :	Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification
CPCM :	Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
CTSP :	Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires
DANTIC :	Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
DCRE :	Direction de la Coordination des Ressources Extérieures
DCS :	Direction de Contrôle et Suivi
DEP :	Direction d'Etudes et Planification
DEME :	Direction des Etudes Macroéconomiques
DPB :	Direction de Programmation et Budgétisation
DPR :	Direction de la Planification Régionale
ECOSOC :	Conseil Economique et Social des Nations-Unies
ECVM :	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS-RDC III :	Troisième Enquête Démographique et de Santé de la République Démocratique du Congo
ENABEL :	Agence Belge de Développement
ETC-ENP :	Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives
ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
EUP :	Etablissement d'Utilité Publique
FARI :	Fiscal Analysis of Resource Industries (Analyse de la Fiscalité des Ressources Naturelles)
FfD4 :	4ème Conférence internationale sur le financement du développement
FMI :	Fonds Monétaire International
FNDA :	Fonds National de Développement Agricole
FONAREDD :	Fonds National pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

FPHN :	Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable
GCP :	Groupe de Coordination des Partenaires
GIB :	Groupes Inter-Bailleurs
GIZ :	Coopération Internationale Allemande
GTS :	Groupes Thématiques Sectoriels
HDP :	Humanitaire-Développement-Paix
IATF :	Foire Commerciale Intra-Africaine
IDAK :	Plateforme de Dialogue sur les Investissements Durables au Kivu
INS :	Institut National de la Statistique
IPC :	Indice des prix à la consommation des ménages
ITIE :	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MeSAG :	Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales
MONUSCO :	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo
OIDD :	Organisation Internationale de Droit du Développement
OSS :	Objectifs Stratégiques Sectoriels
PAAJ-LOI2 :	Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la deuxième Lettre d'Intention
PAG :	Programme d'Actions du Gouvernement
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAP :	Plan d'Actions Prioritaires
PARBDS :	Projet d'Appui au Recensement Général de la Population et au Renforcement des Bases de Données Sociales
PAREC :	Projet d'Appui à la Relance de l'Economie Congolaise
PDL :	Plan de Développement Local
PDL-145T :	Programme de Développement Local des 145 Territoires
PDP :	Plan de Développement Provincial
PGAI :	Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements
PIP :	Programme d'Investissements Publics
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNA :	Politique Nationale de l'Aide
PNP :	Politique Nationale de Population
PNSD :	Plan National Stratégique de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP :	Partenariat Public-Privé
PTBA :	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTO :	Plan de Travail Opérationnel
RDC :	République Démocratique du Congo
RGPH2 :	Deuxième recensement général de la population et de l'habitat
SACGT :	Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques
SCN :	Système de Comptabilité Nationale
SENAREC :	Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités
SISAG :	Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales
SNDS-1 :	Première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNDS-2 :	Deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNU :	Système des Nations Unies
STP-CCE :	Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique
TDR :	Termes de référence



TICAD 9 :	9ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
TNSE :	Tableau Numérique de Suivi et Evaluation
UA :	Union Africaine
UC-PPP :	Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé
UE :	Union Européenne
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Avant-propos

L'année 2025 s'est achevée sur une note positive pour le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, dans la réalisation des missions lui confiées.

En effet, certaines actions ont enregistré des taux élevés de réalisation, parmi lesquelles :

- I. La production des statistiques, en particulier la publication des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) et la finalisation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM) ;
- II. L'élaboration des outils de planification opérationnelle sous-tendant la Loi de finances 2026, notamment le cadrage macroéconomique et le Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 ;
- III. La promotion des investissements, l'agrément des projets et l'initiation des réformes pour améliorer le climat des affaires ;
- IV. La coordination et le suivi des interventions des ASBL et EUP en RDC, ainsi que la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.

D'autres actions ont connu des avancées moyennes, telles que :

- I. La mise en œuvre du Programme de Développement Local des 145 Territoires, dont la coordination est assurée par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- II. La réalisation du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- III. L'accompagnement des Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles ;
- IV. La redynamisation des activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS), avec notamment la mise en place du mécanisme de coordination de l'approche Nexus Humanitaire- Développement-Paix (HDP) ;
- V. La constitution du portefeuille des projets PPP prioritaires.

Je félicite tous les services et l'ensemble du personnel rattachés au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement pour leur dévouement, et les exhorte à redoubler d'efforts dans la mise en œuvre des actions sous leur responsabilité.

Guylain NYEMBO MBWIZYA

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la
Coordination de l'Aide au Développement



01 Contexte, justification et méthodologie



1. En ce début d'année, chaque Ministère a le devoir de rédiger un rapport d'exécution de ses missions au cours de l'année écoulée. Conformément à l'Ordonnance n°25/293 du 15 décembre 2025 fixant les attributions des ministères, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a comme attributions spécifiques la (le, l') :
 - Planification et programmation de la politique de développement économique et social de la RDC ;
 - Préparation du Plan de développement économique et social, programmation de son exécution et suivi de sa réalisation ;
 - Coordination du suivi et évaluation des projets et programmes des investissements publics et privés financés dans le Budget d'investissement ainsi que par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris ceux financés par les ASBL/EUP ;
 - Coordination des travaux de toutes les commissions créées pour la discussion des documents du plan ;
 - Préparation des dépenses en capital (programme d'investissements publics), programmation et suivi de leur exécution ;
 - Préparation et conduite des études de pré faisabilité et de faisabilité des Institutions et Ministères ;
 - Mise sur pied, en collaboration avec tous les organes de l'Etat concernés, des instruments scientifiques permettant d'appréhender la vie économique et sociale du pays dans son ensemble et dans ses différents secteurs, notamment les prévisions et budgets économiques nationaux, les enquêtes de conjoncture, les comptes économiques nationaux, et les tableaux intersectoriels ;
 - Coordination et intégration de différents programmes sectoriels préparés par les Ministères, les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et les acteurs économiques et sociaux ;
 - Etude et appréciation de tous les moyens humains, matériels et financiers qui doivent concourir à la mise en œuvre du plan économique et social ;
 - Appréciation de la conformité des projets d'investissements publics et privés avec les objectifs concrets du plan économique et social ;
 - Promotion, en collaboration avec tous les services ou organes publics de l'Etat concernés, de la participation du peuple en partant de la base, à l'élaboration et à l'exécution du plan économique et social ;
 - Evaluation des projets réalisés dans l'exécution du plan de développement, des programmes économiques et sociaux et des projets d'investissement et établissement des rapports périodiques sur l'état d'avancement ;
 - Suivi des projets interministériels ;

- Promotion des investissements privés et publics ;
- Coordination de l'aide au développement, en collaboration avec les Ministères ayant les Finances et la Coopération dans leurs attributions, à travers : l'évaluation des besoins d'aide ; la planification et programmation des interventions en alignement aux priorités nationales ; l'endossement du programme des interventions pays ainsi que le suivi et l'évaluation de l'impact de l'aide sur le développement économique et social ;
- Participation en relation avec les services concernés, à la préparation et à la conduite des négociations des accords de prêts ou des dons à conclure avec les partenaires au développement ;
- Incitation et encouragement d'une politique de relance d'une production dans le cadre des investissements privés, y compris ceux réalisés par les ONG ;
- Coordination de la participation de la RDC aux efforts concertés de développement économique durable de l'Afrique à travers le Nouveau Partenariat pour le Développement Economique de l'Afrique (NEPAD), le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement (PMCED) et le G7 plus, en collaboration avec le Ministère ayant la coopération internationale dans ses attributions ;
- Pilotage des travaux macroéconomiques dans le cadre du plan de développement, en collaboration avec les Ministères concernés ;
- Conception et mise œuvre des mécanismes de suivi qualitatif des projets et programmes en vue de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la vulnérabilité ;
- Suivi de la mise en œuvre des agendas internationaux de développement, en particulier l'agenda 2030 des Nations Unies et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

2. Le présent rapport a pour objectif de présenter les actions réalisées par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement au cours de l'année 2025. Il décrit les progrès réalisés par ledit Ministère dans l'atteinte des résultats lui assignés par Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement dans sa lettre, à travers sa lettre n°CAB/PM/DIRCAB/SGP/2024/1093 du 27 août 2024. Ces résultats se rapportent à trois priorités ou Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS), à savoir :

- OSS1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ;
- OSS2 : Améliorer la planification du développement.
- OSS3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement.

3. Les directions organiques, les établissements publics et autres structures sous-tutelle du Ministère ont largement été impliqués dans l'élaboration de ce rapport, chacun au regard de ses activités déclinées dans le Plan de Travail Opérationnel (PTO) et le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) de l'exercice 2025. Chacun a ainsi fourni les informations nécessaires le concernant, lesquelles ont été compilées par la Direction d'Etudes et Planification (DEP) et l'équipe de rédaction.

4. Outre cette introduction (contexte, justification et méthodologie), le rapport comprend deux grandes sections, à savoir : (i) les activités réalisées au cours de l'année 2025 ; (ii) le suivi des assignations.

02 Activités réalisées au cours de l'année 2025



5. Cette section reprend les activités phares réalisées en 2025 par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement. Il s'agit entre autres de :

- L'appropriation du Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG) ;
- L'élaboration du Document de politique sectorielle devant encadrer les actions du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- La publication et la vulgarisation du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 et du document de la Vision RDC 2050 ;
- La mise en place du mécanisme de coordination de l'approche Nexus HDP ;
- L'accompagnement des provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement ;
- La redynamisation de l'activité statistique ;
- Le suivi des projets structurants du secteur des infrastructures ;
- L'élaboration du Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires ;
- La poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) ;
- La participation aux rencontres régionales et internationales sur le développement.

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère

6. **Appropriation du Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG).** Le 10 février 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a informé le Conseil des Ministres sur l'existence d'un outil digital dénommé « Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG) ». Par la suite, dans le cadre de la mise en place du MeSAG, qui s'appuie sur le SISAG, il a été élaboré un Manuel des procédures, un Manuel d'utilisation, une Feuille de route budgétisée, ainsi qu'un projet de Décret organisant ledit Mécanisme, lequel a été bien présenté et adopté à la 47ème réunion du Conseil des Ministres du 13 juin 2025.
7. Par ailleurs, les PTO, qui sont le point de départ du SISAG, ont fait l'objet de contrôle-qualité pour faciliter leur encodage qui a déjà commencé. C'est ainsi que du 30 septembre au 2 octobre, le Ministère en charge du Plan a organisé une session de travail sur l'appropriation du SISAG et la revue des PTO. L'objectif était d'accompagner les DEP dans le processus d'appropriation du SISAG. Il s'est agi aussi d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des PTO des Ministères, identifier les goulots d'étranglement en vue de proposer des pistes pour baliser le chemin au prochain cycle de programmation des actions à mener.
8. Cependant, il y a encore quelques pesanteurs à surmonter pour opérationnaliser le MeSAG, notamment :
 - L'absence de cadre juridique effectif (le Décret instituant le MeSAG n'est pas encore signé);
 - L'absence de financement (aucun budget d'investissement ni de fonctionnement n'a été libéré) ; le Décret constitue également l'acte générateur pour le financement dudit projet ;
 - Le retard enregistré dans l'installation de l'USAG, bras opérationnel du MeSAG.
9. **Elaboration du Document de politique sectorielle devant encadrer les actions du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.** Ce document, rédigé par des experts du Ministère, a fait l'objet de relecture-qualité. La validation technique ayant eu lieu, il reste sa présentation et sa validation politique en Conseil des Ministres. Cette politique repose sur une vision claire : « **D'ici 2040, les différents outils de planification seront suffisamment élaborés, harmonisés et digitalisés, en vue de capitaliser toutes les opportunités de financement, de mieux coordonner et suivre techniquement les politiques publiques, de garantir le choix des investissements structurants devant assurer l'émergence de la RDC** ». Pour la matérialisation de cette vision sectorielle, trois programmes mis en place comme orientations stratégiques : (i) Programme Administration générale ; (ii) Programme Etudes et planification du développement ; (iii) Programme Investissement et promotion du partenariat au développement.



Kinshasa RDC, 03 avril 2025 | Validation technique de la politique sectorielle du Ministère du Plan et CAD

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement

10. Publication et vulgarisation du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 et du document de la Vision RDC 2050. Pour cette année 2025, le Ministère du Plan et de la CAD a procédé à la reproduction et distribution du document final du PNSD 2024-2028, accompagné de son PAP 2024-2028 et son Cadre des résultats, ainsi que du document final de la vision RDC 2050. Il a organisé à Kinshasa à l'Hôtel Béatrice, le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025, un Atelier de vulgarisation de la Vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028, avec l'appui du PNUD. Il a achevé le 02 septembre 2025 la vulgarisation de ces deux outils de planification, à l'occasion de la réunion du Comité de Pilotage des Groupes Thématiques Sectoriels, organisée par le SACGT et qui a regroupé des Ministres-Présidents des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS) et des partenaires au développement. Les deux documents ont aussi été vulgarisés lors de la 12e Session de la Conférence des Gouverneurs de Province, tenue du 10 au 13 juin 2025 à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba.



Kinshasa RDC, 29 Mai 2025 | Lancement du processus de vulgarisation du PNSD 2024-2028



Kinshasa RDC, 02 Septembre 2025 | Réunion de redynamisation des CT-GTS

11. Mise en place du mécanisme de coordination de l'approche Nexus HDP. Le 20 août 2025, avec l'appui de RECO/NEXUS, s'est tenu l'Atelier technique de mise en place du mécanisme de coordination nationale de l'approche Nexus Humanitaire- Développement-Paix (HDP) et de validation de ses outils de gestion technique et administrative. La réflexion a conduit à la mise en place d'un Groupe de Concertation qui permettra de mettre l'Etat au centre afin de renforcer la coordination et la collaboration entre le Gouvernement et ses Partenaires au Développement et aussi entre le niveau Central et Provincial en RDC. Le 09 décembre 2025 au siège de la MONUSCO à Kinshasa, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, a officiellement lancé, le mécanisme national de coordination de l'approche Nexus HDP. Ce qui permettra de mieux articuler les interventions de différents acteurs dans les zones post-conflit et de renforcer la résilience des communautés.



12. Accompagnement des provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement. Malgré le manque de financement de cette action par le Trésor public, quelques activités notables sont à relever à ce sujet, à savoir :

- Le Guide méthodologique de planification provinciale et locale a été techniquement validé au cours d'un atelier organisé du 19 au 21 mai 2025, à l'hôtel Royal/Gombe de Kinshasa, par la DPR, avec l'appui du PNUD ;
- Au 2ème trimestre 2025, la Province du Mai-Ndombe, l'appui financier du PNUD, a été accompagnée par le Ministère, à travers la DPR, dans l'actualisation de son PDP élaboré en 2017 ;
- Au cours du 3ème trimestre 2025, la Province de la Tshopo, avec l'appui financier d'ENABEL, a été accompagnée dans l'actualisation de son PDP élaboré en 2017. La Ville-Province de Kinshasa a également été accompagnée dans l'élaboration de son PDP, grâce au financement de la Banque Mondiale, à travers le projet KIN-ELENDIA.

13. Il y a lieu de signaler que les Provinces du Kwango, Bas-Uele, Tshuapa, Mongala, Nord-Ubangi et Haut-Lomami n'ont pas encore entamé le processus d'élaboration de leurs PDP, faute de moyens financiers. D'autres provinces ont des PDP obsolètes et attendent le financement pour leur actualisation. Il est clair que le Gouvernement, à travers le Trésor public, doit songer à financer convenablement cette action importante sensée améliorer la gouvernance des provinces.

14. Redynamisation de l'activité statistique. L'année 2025 a commencé par la publication, le 13 février, des résultats de la Troisième Enquête Démographique et de Santé de la République Démocratique du Congo (EDS-RDC III). Ces résultats ont fait l'objet d'information à la 34ème réunion du Conseil des Ministres du 07 mars 2025. Dans la même lancée, il est achevé la phase d'intégration des observations des lecteurs externes dans le rapport final de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM).



Kinshasa RDC, 13 Février 2025 | Photo de famille lors de la publication des résultats de la 3ème Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC 3)

- 15.** Par ailleurs, le 17 avril 2025, dans la Commune de Kasa-Vubu à Kinshasa, Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a lancé officiellement, la cartographie pilote du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2). Après ladite cartographie pilote, réalisée avec succès dans la commune de Kasa-Vubu, la commune rurale de Bulungu dans la Province du Kwilu et le Secteur de Tshikapa dans la Province du Kasaï, l'INS a procédé à l'aménagement et à l'équipement des laboratoires de cartographie censitaire. Le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a en effet remis officiellement à l'Institut National de la Statistique (INS), le 9 octobre 2025, un premier lot d'équipements informatiques destinés au RGPH2. Ce lot comprenait des smartphones destinés aux opérations de collecte de données sur le terrain, et des ordinateurs fixes et portables.



Kinshasa RDC, 17 Avril 2025 | Lancement Officiel par la Première Judith Suminwa, de la Cartographie Pilote du RGPH-2



Kinshasa RDC, 09 Octobre 2025 | Remise officielle à l'INS du premier lot des équipements informatiques destinés au RGPH-2

- 16.** S'agissant toujours du RGPH2, une réunion d'information, présidée par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, en compagnie du Vice Premier Ministre, Ministre du Budget, et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) en RDC, a été organisée par l'INS et le BCR sur le RGPH2 le 17 décembre 2025 à l'Hôtel Hilton de Kinshasa, à laquelle ont pris part les représentants du SNU, du FMI, de la BM, de l'UNFPA, du PNUD, de la BAD, de l'UNICEF, du PAM, de l'UE et autres. Cette réunion avait comme objectifs de renforcer la coordination interinstitutionnelle, de synchroniser et aligner les interventions des partenaires techniques et financiers, de présenter l'état d'avancement technique, logistique et budgétaire du RGPH2, et de dégager des perspectives claires pour la poursuite des activités en 2026, dans un esprit de responsabilité partagée. Pour 2026, il est question de mobiliser les fonds pour l'étape prévue de cartographie censitaire proprement dite.



- 17.** Enfin, dans le but de renforcer le système statistique national, il y a eu promulgation par le Chef de l'Etat de l'Ordonnance-Loi n°25/041 du 02 septembre 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique. Actuellement, la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a soumis au Chef de l'Etat un projet de ratification de la Charte Africaine de la Statistique. Avec la Constitution du 18 février 2018, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, l'Ordonnance-Loi n°25/041 du 02 septembre 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique, et la ratification elle-même, tous les éléments juridiques seront réunis pour que le Gouvernement dispose d'un projet de Loi relative à l'activité statistique en RDC, tel que recommandé au Gouvernement en décembre 2024 par le Sénat.
- 18. Suivi des projets structurants du secteur des infrastructures.** Nonobstant les difficultés liées aux déplacements des agents de la Direction Infrastructures pour la collecte des données documentaires et des visites in situ, il a été possible de suivre l'avancement des travaux d'infrastructures et de commencer à préparer le document de cartographie des projets et programmes d'infrastructures de la RDC. Ce suivi a été facilité par la participation de la DI et du Cabinet aux réunions et missions de préparation de bon nombre de projets et programmes, notamment le projet de construction du pont Bangi - Zongo, le projet du Corridor CD14 (Bangi/Zongo - Kisangani - Uvira/Bujumbura et Kisangani - Beni - Kasindi) et le programme de développement du corridor de Lobito.

- 19.** A ce sujet, une délégation de la Banque Mondiale (BM), conduite par le Directeur Pays couvrant l'Angola, le Burundi, la RDC et Sao Tomé-et-Principe, a été reçue en audience le 10 novembre 2025 par le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD. La rencontre a consisté à examiner l'état d'avancement des projets structurants d'infrastructures à fort potentiel d'intégration économique, essentiellement les infrastructures de transport et d'énergie. Plusieurs dossiers prioritaires ont été passés en revue, notamment le Corridor de Lobito, le projet énergétique du Corridor Inga, ainsi que l'axe stratégique Mbuji-Mayi-Bukavu. Ces différents corridors sont considérés comme des leviers majeurs pour améliorer la connectivité nationale, renforcer les échanges commerciaux régionaux et soutenir l'industrialisation progressive de la RDC. La Banque mondiale a réitéré son intérêt pour l'accompagnement de ces trois projets, en soulignant leur importance dans la dynamisation des chaînes de valeur et la promotion d'une croissance inclusive.



2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

- 20. Elaboration du Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028.** Tout à commencer par la signature et la publication, en février 2025, de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital, précisément pour l'élaboration d'un Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 crédible, dédié à booster essentiellement les secteurs productifs, des Infrastructures et de la sécurité, avec insistance de : (i) consacrer l'essentiel des dépenses en capital aux projets structurants, disposant des études et permettant la formation brute du capital fixe ; (ii) tenir compte du processus de maturation des projets d'investissements publics, leur planification, programmation, exécution, suivi et évaluation ; (iii) prendre en compte des investissements sur financement en mode PPP ; (iv) tenir compte de la réalisation des évaluations ex ante et des changements climatiques dans la préparation des projets. Ce PIP, dont la première année correspond au budget d'investissement 2026, a été finalisé au troisième trimestre 2025, après organisation de la Conférence de programmation des investissements organisé par la DPB, et transmis au Ministère du Budget.
- 21. Suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires.** Le Ministère du Plan et de la CAD a mis en place un Tableau Numérique de Suivi et Evaluation (TNSE) des Réformes, un outil digital novateur destiné à renforcer la transparence et l'efficacité dans la mise en œuvre des réformes à réaliser. Cet outil est géré en étroite collaboration avec la Cellule Climat des Affaires (CCA) de la Présidence de la République. Le 05 septembre



Kinshasa RDC, 05 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Seaux



Kinshasa RDC, 10 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale



Kinshasa RDC, 12 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité



Kinshasa RDC, 12 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Ministre de l'Emploi et Travail



Kinshasa RDC, 16 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, La Ministre du Portefeuille



Kinshasa RDC, 19 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget



Kinshasa RDC, 16 Septembre 2025 | Présentation du TNSE, Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement



2025, le Ministre du Plan et de la CAD a lancé la tournée de suivi de la mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires en général et de présentation du TNSE en particulier. Au total au 3ème trimestre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a effectué des visites de travail auprès de 7 autres Ministres réformateurs, à savoir : le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, le 05 septembre 2025 ; le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale, le 10 septembre 2025 ; le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, le 12 septembre 2025 ; le Ministre de l'Emploi et Travail, le 12 septembre 2025 ; la Ministre du Portefeuille, le 16 septembre 2025 ; le Vice-Premier Ministre, Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, le 16 septembre 2025 ; le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget, le 19 septembre 2025.

- 22.** Au 4ème trimestre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a rencontré 6 autres Ministres réformateurs :
- (i) le 6 octobre 2025, la Ministre des Affaires foncières, dont les assignations portent sur la sécurisation foncière, la simplification des procédures administratives et la modernisation de la gestion des titres de propriété ;
 - (ii) le 13 octobre 2025, le Ministre de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, dont les réformes portent sur l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA), destiné à soutenir durablement la production et la transformation agricoles, la mise à jour de la Loi agricole, en particulier les articles 16 et 82, le renforcement de la confiance des investisseurs, à travers un cadre réglementaire plus clair, stable et incitatif ;
 - (iii) le 14 octobre 2025, le Ministre de l'Urbanisme et Habitat, dont les réformes portent sur l'élaboration du Code de l'Urbanisme et de l'Habitat, la numérisation du processus de délivrance des permis de construire et la mise en place d'un guichet unique destiné à faciliter l'obtention des titres et à sécuriser les investissements immobiliers ;
 - (iv) le 14 octobre 2025, le Ministre de l'Entrepreneuriat et du Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), dont les assignations concernent la loi sur le contenu local, incluant les dispositions relatives à la sous-traitance ainsi que les mesures d'application y afférentes, la finalisation du cadre juridique de l'entrepreneuriat et des start-ups, indispensable pour stimuler l'innovation, renforcer la compétitivité et favoriser la croissance des PME ;
 - (v) le 16 octobre 2025, le Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, dont les assignations portent sur la digitalisation du processus d'octroi des visas pour simplifier les formalités administratives, renforcer la traçabilité des procédures et améliorer la mobilité des investisseurs ;
 - (vi) le 17 octobre 2025, la Ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté A l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.





23. Poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).

Les Agences d'Exécution du PDL-145T ont reçu des fonds supplémentaires en 2025 pour poursuivre et finaliser les travaux de réhabilitation/construction et équipement des écoles, des infrastructures sanitaires et des bâtiments administratifs des territoires (volet 1 de la composante 1 du PDL-145T). A fin décembre 2025, la situation globale du PDL-145T (voir tableau 1) se présente comme suit :

- Ouvrages achevés : 618 écoles sur 1198 prévues, 340 centres de santé sur 787 prévus, et 73 bâtiments administratifs des territoires sur 145 prévus, soit 1031 ouvrages sur 2130 ouvrages prévus (taux d'achèvement de 47% des ouvrages prévus) ;
- Ouvrages en finition : 143 écoles, 141 centres de santé, et 41 bâtiments administratifs des territoires, soit au total 325 ouvrages ;
- Ouvrages en pleins travaux de toiture : 76 écoles, 50 centres de santé, et 10 bâtiments administratifs des territoires, soit au total 136 ouvrages ;
- Ouvrages livrés : 444 écoles, 224 centres de santé, et 47 bâtiments administratifs des territoires, soit au total 715 ouvrages sur 2046 ouvrages démarrés (taux d'ouvrages livrés de 35,86%).

Tableau 1. Situation globale du PDL-145T à fin septembre 2025

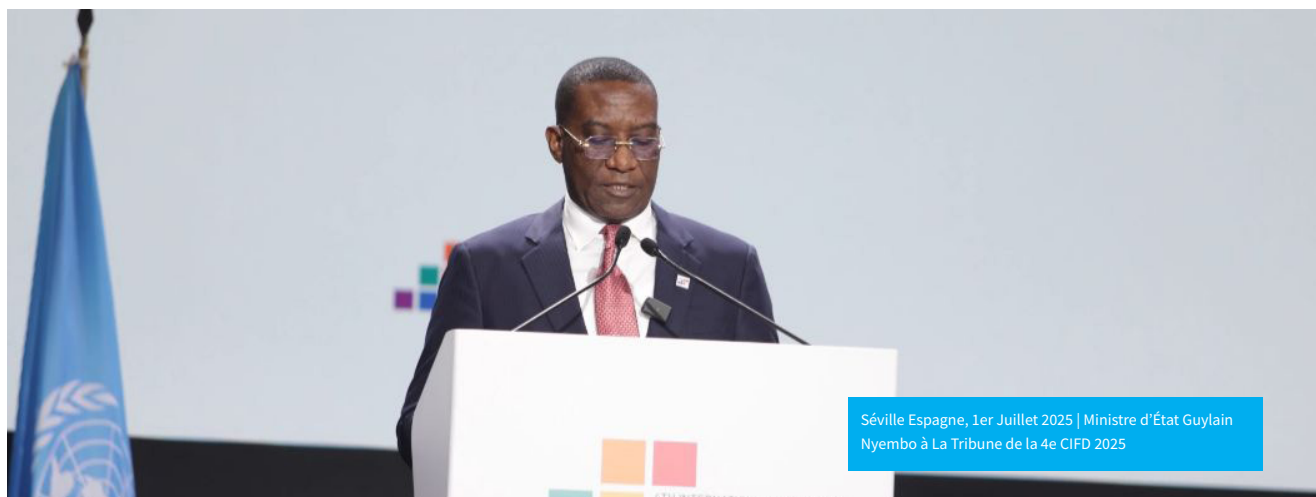
OUVRAGES	BCeCo	CFEF	PNUD	TOTAL
Total ouvrages prévus	731	635	764	2130
Ecoles	414	360	424	1198
Centres de santé	269	232	286	787
Bâtiments administratifs	48	43	54	145
Total ouvrages non démarrés (T1)	15	0	23	38
Ecoles	8	0	13	21
Centres de santé	5	0	10	15
Bâtiments administratifs	2	0	0	2
Total ouvrages démarrés mais arrêtés/ajournés (T2)	22	23	1	46
Ecoles	12	8	0	20
Centres de santé	9	15	0	24
Bâtiments administratifs	1	0	1	2
Total ouvrages démarrés (en cours, en arrêt et achevés) (T3)	694	612	740	2046
Ecoles	394	352	411	1157
Centres de santé	255	217	276	748
Bâtiments administratifs	45	43	53	141
Total ouvrages restants (T4)	37	23	0	60
Ecoles	20	8	0	28
Centres de santé	14	15	0	29
Bâtiments administratifs	3	0	0	3
Taux de démarrage	94,94%	96,38%	96,86%	96,06%
Ecoles	95,17%	97,78%	96,93%	96,58%
Centres de santé	94,80%	93,53%	96,50%	95,04%
Bâtiments administratifs	93,75%	100,00%	98,15%	97,24%
Total ouvrages achevés (T5)	366	386	279	1031
Ecoles	220	233	165	618
Centres de santé	130	116	94	340
Bâtiments administratifs	16	37	20	73
Taux d'ouvrages achevés	50,07%	60,79%	36,52%	48,40%
Ecoles	53,14%	64,72%	38,92%	51,59%
Centres de santé	48,33%	50,00%	32,87%	43,20%
Bâtiments administratifs	33,33%	86,05%	37,04%	50,34%
Ouvrages en cours	328	226	461	1015
Ecoles	174	119	246	539
Centres de santé	125	101	182	408
Bâtiments administratifs	29	6	33	68

Implantation/Fondation	47	18	198	263
Ecoles	29	8	132	169
Centres de santé	18	10	64	92
Bâtiments administratifs	0	0	2	2
Elévation	98	82	111	291
Ecoles	49	47	55	151
Centres de santé	44	32	49	125
Bâtiments administratifs	5	3	7	15
Toiture	53	55	28	136
Ecoles	31	31	14	76
Centres de santé	15	22	13	50
Bâtiments administratifs	7	2	1	10
Finition	130	71	124	325
Ecoles	65	33	45	143
Centres de santé	48	37	56	141
Bâtiments administratifs	17	1	23	41
Total ouvrages déjà livrés	301	292	122	715
Ecoles	183	177	84	444
Centres de santé	105	86	33	224
Bâtiments administratifs	13	29	5	47
Taux d'ouvrages déjà livrés par rapport au T3	43,37%	47,71%	16,49%	35,86%
Ecoles	46,45%	50,28%	20,44%	38,38%
Centres de santé	41,18%	39,63%	11,96%	29,95%

Source : Comité Technique de Suivi du PDL-145T (CTSP)

24. Plusieurs rencontres régionales et internationales ont été organisées au 3ème et 4ème trimestres 2025 sur le développement, auxquelles SEM le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD a pris part. On peut citer :

- I. La 4ème Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), organisée à Séville en Espagne, où le Ministre du Plan et de la CAD a plaidé, le 1er juillet 2025, pour une réforme de l'architecture financière mondiale et une plus grande inclusion de l'Afrique dans les décisions mondiales;



- II. Le Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable (FPHN), organisé à New York du 14 au 24 juillet 2025 par le Conseil Economique et Social des Nations-Unies (ECOSOC),



avec comme thème « promouvoir des solutions durables, inclusives, fondées sur la science et les preuves pour le Programme de développement durable afin de ne laisser personne de côté ». Le segment ministériel du Forum a été conduit du 21 au 23 septembre 2025. Dans son allocution, le Ministre du Plan et de la CAD, a mis l'accent sur les progrès du pays en matière de développement durable et du contexte de la guerre à l'Est. Il a également réaffirmé l'engagement du Gouvernement à accélérer les progrès vers les ODD, et a plaidé pour une action concertée intégrant paix, sécurité et climat. Le segment ministériel a aussi adopté la déclaration ministérielle sanctionnant le FPHN 2025, qui tire sa substance des discussions de haut niveau mais aussi des autres forums et sommets

tenus en 2025, notamment la FfD4 et la Conférence des Nations-Unies sur l'Océan ;

- III. La 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue du 09 au 30 septembre 2025 à New York, sous le thème « Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains » ;



- IV. La Conférence internationale organisée le 13 octobre 2025 à Nairobi (Kenya) par le PNUD sur le financement du développement gouvernemental (Government Development Financing – GDF) : en visioconférence, le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, a partagé l'expérience de la RDC dans la mise en œuvre du PDL-145T ;
- V. La Réunion des Ministres du Secteur Eau et Assainissement, tenue le 22 octobre 2025, à Madrid en Espagne : organisée par la plateforme internationale Sanitation and Water for All (Assainissement et Eau pour Tous, SWA), cette rencontre de haut niveau a réuni des ministres et des partenaires internationaux autour du thème « intégration des politiques de l'eau, de l'assainissement et du climat pour assurer la durabilité des services essentiels ». Le Ministre en charge du Plan y a pris part ;



- VI.** La Table-ronde de haut niveau portant sur l'évaluation des progrès, des défis persistants et des perspectives futures liées à la Déclaration de Copenhague de 1995 et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies : organisée en marge du Deuxième Sommet Mondial pour le Développement Social (WSSD2), tenu du 04 au 06 novembre 2025 à Doha au Qatar, cette rencontre a rassemblé des Chefs d'État, des responsables gouvernementaux, des institutions multilatérales et universitaires, des acteurs privés et des organisations de la société civile. Elle a pour objectif de réaffirmer la centralité du facteur humain dans les stratégies de développement, dans un contexte international marqué par l'accentuation des inégalités, la vulnérabilité socioéconomique et les impératifs de résilience post-crise ». Le Ministre en charge du Plan y a pris part ;



- VII.** Le Business France – Ambition Africa 2015 : organisée à Paris en France, le 19 novembre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD est intervenu comme conférencier. Il a évoqué le partenariat responsable comme véritable moteur de transformation structurelle pour la RDC.



03 Suivi des assignations

21. Pour chaque résultat attendu d'un OSS, le tableau ci-dessous reprend chaque action à réaliser, son niveau de réalisation, la justification des écarts, la solution aux écarts négatifs, les moyens de vérification, les observations nécessaires et éventuellement les décisions envisagées pour accélérer la réalisation.

TABEAU ACTUALISE DE SUIVI DES ASSIGNATIONS, EXERCICE 2025

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 1 (OSS 1): Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère								
Résultat 1.1. : Le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif est effectif et une politique efficace de formation initiale et continue est mise en place à travers le réseau des Centres d'Excellence du SENAREC								
1.1.1	Poursuivre le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif, ainsi qu'une politique efficace de formation initiale et continue à travers le réseau des Centres d'excellence du SENAREC.	30% de réalisation. Environ 300 jeunes devraient être formés en 2025.	Cette activité est en retard dans sa mise en œuvre, par manque des moyens financiers devant permettre aux centres de formation du réseau SENAREC de fonctionner normalement.	Mobiliser les financements.	SENAREC	Rapport d'activité des centres de formation du réseau SENAREC	Cette activité est prévue pour former des jeunes professionnels et des jeunes ambassadeurs.	Redynamiser le réseau des centres du SENAREC aussi bien sur le plan technique que financier.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 1.2. : : L'exécution des assignations des lettres de mission est suivie et évaluée								
1.2.1	Suivre et évaluer l'exécution des assignations des lettres de mission.	100% de réalisation.	Le suivi des assignations des lettres de mission se fait normalement. A cet effet, le Ministère du Plan et de la CAD a produit en 2025, quatre rapports tels que prévus.		DEP	Rapports de suivi des assignations 4ème Trimestre 2024, 1er Trimestre, 2ème Trimestre et 3ème Trimestre 2025.		
1.2.2	Elaborer le document de politique sectorielle du Ministère.	95% de réalisation.	Le Ministère du Plan et de la CAD dispose d'un Draft de politique sectorielle qui a fait l'objet de relecture-qualité. Il reste la validation politique du document en Conseil des Ministres.	Elaborer une note de présentation du document au Conseil des Ministres pour validation politique.	DEP	- Document de politique sectorielle encadrant les actions du Ministère - Rapport d'activités.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.3	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.	35% de réalisation.	Les travaux de cartographie des applicatifs de l'Administration et des structures sous-tutelle du Ministère se poursuivent mais lentement, faute de moyens financiers et matériels. Le Ministère a bénéficié aussi de l'implantation d'un réseau Internet spécial à travers le projet e-Gouv du Gouvernement dans le cadre du Plan National du Numérique (PNN).	Décaisser les fonds pour accélérer cette activité de digitalisation.	DANTIC et Cabinet	- Connexion à l'Internet. - Rapport d'activités.	Il est nécessaire de : (i) doter tous les services des équipements informatiques nécessaires et renforcer leurs capacités d'utilisateurs ; (ii) recourir à un consultant pour la rédaction du projet ainsi que son phasage par ordre de priorité ; (iii) mettre en place de manière formelle, la commission en charge du projet pour que la responsabilisation soit personnalisée.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.4	Mettre en place et gérer un mécanisme de suivi des actions gouvernementales (MeSAG) qui s'appuie sur un outil digital SISAG (Système d'information pour le suivi des actions gouvernementales)	50% de réalisation.	Le 10 février 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a informé le Conseil des Ministres sur l'existence du SISAG. Dans le cadre de la mise en place du MeSAG, il a été élaboré un Manuel des procédures, un Manuel d'utilisation, une Feuille de route budgétisée, ainsi qu'un projet de Décret organisant ledit Mécanisme. Le MeSAG a été bien présenté et adopté à la 47ème réunion du Conseil des Ministres du 13 juin 2025. Les PTO, qui sont le point de départ du SISAG, ont fait l'objet de contrôle-qualité pour faciliter leur encodage qui a déjà commencé. C'est ainsi que du 30 septembre au 2 octobre, le Ministère en charge du Plan a organisé une session de travail sur l'appropriation du SISAG et la revue des PTO. L'objectif était d'accompagner les DEP dans le processus d'appropriation du SISAG.	- Mettre en place le cadre juridique (Décret) instituant le MeSAG. - Disponibiliser le financement pour opérationnaliser le MeSAG et son SISAG.	Cabinet et Commission	- Tableau synthèse sur la qualité des PTO. - Rapport illustratif avec les PTO déjà conformes. - compte rendu de la 47ème réunion du Conseil des Ministres - Livrables apprêtés : Projet de Décret, Manuel des procédures du MeSAG et Guide utilisateur du SISAG - Rapport de la session de travail sur l'appropriation du SISAG et la revue des PTO.	Il y a encore quelques présentateurs à surmonter pour opérationnaliser le MeSAG, notamment : L'absence de cadre juridique effectif (le Décret instituant le MeSAG n'est pas encore signé) ; L'absence de financement (aucun budget d'investissement ni de fonctionnement n'a été libéré) ; le Décret constitue également l'acte générateur pour le financement dudit projet ; Le retard enregistré dans l'installation de l'USAG, bras opérationnel du MeSAG.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.4			Il s'est agi aussi d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des PTO des Ministères, identifier les goulots d'étranglement en vue de proposer des pistes pour baliser le chemin au prochain cycle de programmation des actions à mener.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.5	Elaborer les contrats de performance des établissements publics sous-tutelle, et faire leur vulgarisation et leur suivi-évaluation.	80% de réalisation.	- Pour la première fois dans l'histoire du Ministère en charge du Plan, des contrats de performance des établissements publics sous-tutelle (INS, ANAPI et UC-PPP) ont été élaborés, avec le concours des experts du Cabinet, de l'Administration et desdits établissements. - Ces contrats ont été validés par les Conseils d'Administration concernés et signés solennellement le 21 mars 2025 par le Gouvernement, représenté par le Ministre du Plan et de la CAD, et les 3 établissements, représentés par leurs DG.	Poursuivre le suivi des performances de ces établissements publics.	Cabinet	- Contrats de performance. - Rapports d'activités. - Rapports de suivi.	Il est prévu d'étendre progressivement cette opération de contrats de performance à toute l'Administration et aux autres structures sous-tutelle.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.5			A la suite de la lettre n°931/CAB/VPM/MIN. PL.CAD/DIRCAB/PLK/JCM/sk/2025 du 29 mai 2025 du Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, les travaux de suivi ont démarré au mois de juin 2025. A cet effet, les Comités techniques de suivi des contrats de performance respectifs de l'INS, l'ANAPI et l'UC-PPP, ont produits des rapports de suivi. Une cérémonie a été organisée le 07 octobre 2025 à l'Hôtel du Fleuve Congo pour restituer les résultats des rapports de suivi.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.6	Renforcer les capacités des cadres et agents du Ministère.	100% de réalisation.	Le Ministère du Plan et de la CAD a organisé, du 06 au 08 août 2025, une session de formation de ses cadres et agents. Cette session a permis à ces derniers de renforcer leurs connaissances sur les instruments modernes de planification du développement et sur la gestion axée sur les résultats. Cette session a renforcé ainsi leurs capacités de pilotage stratégique des politiques publiques.		Secrétariat Général DRH	- Rapport d'activités.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 2 (OSS 2): Améliorer la planification du développement								
Résultat 2.1. : Le processus PNSD 2024-2028 est finalisé								
2.1.1	Publier et vulgariser les documents de planification (PNSD 2024-2028, PAP, Cadre des résultats et document de la vision RDC 2050)	100% de réalisation.	Pour cette année 2025, le Ministère du Plan et de la CAD a procédé à la reproduction et distribution du document final du PNSD 2024-2028, accompagné de son PAP 2024-2028 et son Cadre des résultats, ainsi que du document final de la vision RDC 2050. Il a organisé à Kinshasa à l'Hôtel Béatrice, le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025, un Atelier de vulgarisation de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028, avec l'appui du PNUD.		DEME ETC-ENP	-Document du PNSD 2024-2028, PAP 2024-2028, Cadre des résultats, et document de la Vision RDC 2050. -Rapports d'activités.	Des documents du PNSD 2024-2028, du PAP, du Cadre des résultats et de la vision RDC 2050 ont été distribués.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.1			Il a achevé le 02 septembre 2025 la vulgarisation de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028, à l'occasion de la réunion du Comité de Pilotage des Groupes Thématiques Sectoriels, organisée par le SACGT et qui a regroupé des Ministres-Présidents des GTS et des partenaires au développement.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.2	Organiser la revue du PNSD	25% de réalisation.	La revue à mi-parcours est en cours de préparation. Le 16 octobre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a tenu, à l'égard de quelques membres du Gouvernement, une réunion stratégique de lancement du processus d'organisation de cette revue du PNSD 2024-2028 et de la structuration des projets de développement. L'objectif est de garantir un alignement harmonieux entre les priorités nationales, les stratégies sectorielles et les ressources disponibles.	Mobiliser l'ensemble des Ministères sectoriels et les PTF pour la réussite de ladite revue.	DEME	Document du PNSD 2024-2028, PAP 2024-2028, Cadre des résultats, et document de la Vision RDC 2050.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3	Redynamiser les activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS)	60% de réalisation.	Du 19 au 21 mars 2025, un Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB) a été organisé à l'Hôtel du Gouvernement. Ce Forum, qui avait réuni des experts du Gouvernement, des PTF, de la Société, du secteur privé, de quelques pays invités (Sénégal, Mali et Burundi) et du Nexus Humanitaire-Paix-Développement et autres, était précédé d'un Pré-forum organisé le 18 février 2025, avec l'appui du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP).	Assurer le financement de la mise en œuvre de la feuille de route de redynamisation des activités des GTS.	SACGT	Rapports d'activités		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3			Au 3ème trimestre 2025, deux autres activités importantes ont été organisées par le SACGT. Il y a d'abord, le 20 août 2025, avec l'appui de RECO/NEXUS, l'Atelier technique de mise en place du mécanisme de coordination de l'approche Nexus Humanitaire- Développement-Paix (HDP) et de validation de ses outils de gestion technique et administrative. La réflexion a conduit à la mise en place d'un Groupe de Concertation qui permettra de mettre l'Etat au centre afin de renforcer la coordination et la collaboration entre le Gouvernement et ses Partenaires au Développement et aussi entre le niveau Central et Provincial en RDC					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3			Il y a eu ensuite, le 02 septembre 2025, la réunion du Comité de Pilotage des GTS, élargi aux partenaires au développement. Au cours de cette réunion, il a été présenté 4 éléments successivement : (i) la vision RDC 2050 et le PNSD 2024-2028 ; (ii) la synthèse des réformes apportées au Cadre opérationnel des GTS ; (iii) la composition du Groupe de Concertation Nexus-HDP en RDC ; (iv) la Feuille de route du Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB), organisé à l'Hôtel du Gouvernement, du 19 au 21 mars 2025.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3			Les deux derniers éléments ont été adoptés, après commentaires des Ministères concernés et des Partenaires au développement. Le 09 décembre 2025 au siège de la MONUSCO à Kinshasa, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, a officiellement lancé, le mécanisme national de coordination de l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP), dans le but de mieux articuler les interventions de différents acteurs dans les zones post-conflit et de renforcer la résilience des communautés.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.4	Elaborer le Cadrage macroéconomique	100% de réalisation. 4 sur 4 Notes de Cadrage macro-économique prévues pour 2025.	Le CPCPM, coordonné par le Ministère en charge du Plan, a élaboré : Le Cadrage macro-économique du premier trimestre 2025 sur fond des réalisations à fin décembre 2024, en vue de sous-tendre la Loi de Finances rectificative 2025 ; Le Cadrage macro-économique sur fond des réalisations à fin mars 2025 pour sous-tendre le projet de Loi de finances 2026 ; le Cadrage macro-économique sur fond des réalisations à fin juin 2025, lequel a été harmonisé avec le FMI en octobre 2025.		CPCPM	Notes de Cadrage macroéconomique	Le nouvel Arrêté interministériel du 29 septembre 2025 relatif au CPCPM, est l'un des repères structurels retenus dans le cadre du suivi du Programme RDC-FMI soutenu par la Facilité Elargie de Crédit. Les travaux de révision de l'Arrêté interministériel portant création du CPCPM se sont déroulés sous la supervision du Ministère en charge du Plan, à travers la DEME, et du Ministère des Finances, à travers le COREF. Ils ont bénéficié de l'appui du FMI et de la GIZ.	Prendre des dispositions nécessaires pour implémenter le modèle FARI

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.4			Tous ces cadrages ont été possibles grâce, à chaque fois, à la publication par la CESCEN de l'estimation de la croissance économique sur fond des réalisations à fin trimestre. Par ailleurs, l'Arrêté interministériel portant création du CPCM a été modifié et complété le 29 septembre 2025, dans le sens de prendre en compte le modèle FARI pour un meilleur captage de la fiscalisation des projets extractifs ainsi que d'intégrer certaines structures de l'Etat nécessaires aux opérations de prévisions macroéconomiques.				Il est nécessaire de : prévoir une prime de motivation pour les membres de la CESCEN, qui abattent un grand travail pour l'estimation de la croissance économique ; assurer un meilleur portage politique des activités de Cadrage macro-économique, ainsi qu'une meilleure connexion avec le Cadre Budgétaire à moyen terme (CBMT).	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.5	Mettre en œuvre le Programme National Eau-Hygiène-Assainissement (PNEHA)	50% de réalisation.	Le 15 octobre 2025 à Kinshasa, a été organisé la revue à mi-parcours du PNEHA, sous la présidence du Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD. Le Gouvernement tient à améliorer la couverture territoriale, le financement durable et la coordination des interventions dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement. Cette revue a permis de faire un état des lieux approfondi du PNEHA et formuler des recommandations pour améliorer ces secteurs.	Accélérer la mise en œuvre du Programme National Eau-Hygiène-Assainissement (PNEHA)	CNAEHA			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.5			En outre, il s'est tenu le 25 novembre 2025, à Kinshasa, une réunion élargie du Bureau du Comité de pilotage du CNAEHA, que le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, avait présidée en présence du Ministre de la Santé, des représentants d'autres ministères et des partenaires au développement. La réunion avait pour objectif de définir une politique de planification unique, intégrée et orientée vers les résultats des interventions WASH en RDC.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.6	Elaborer les Plans de Développement des Corridors de la RDC	50% de réalisation.	Cette activité est dans sa phase préparatoire. Les réunions et les réflexions ont commencé. Ainsi, le 10 novembre 2025, une délégation de la Banque mondiale, conduite par le Directeur Pays près l'Angola, le Burundi, la RDC et Sao Tomé-et-Principe, a échangé avec le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD sur l'état d'avancement des projets d'infrastructures de transport et d'énergie à fort potentiel d'intégration économique, principalement le Corridor de Lobito, le Corridor d'Inga et l'axe routier Mbujimayi – Bukavu. Ces projets structurants sont considérés comme des leviers majeurs pour améliorer la connectivité nationale, renforcer les échanges commerciaux régionaux et soutenir l'industrialisation progressive de la RDC.	Organiser cette activité en 2026				

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.2 : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles								
2.2.1	Accompagner les Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles.	40% de réalisation.	Par manque de financement, cette activité est timidement réalisée. Le Ministère du Plan et de la CAD, à travers la COSEP et le SENAREC, a organisé, du 24 au 28 février 2025, un Atelier de renforcement des capacités de toutes les DEP dans l'élaboration des politiques sectorielles. L'accompagnement du Ministère du Plan et de la CAD a permis au Ministère de la Formation Professionnelle de disposer d'un draft validé les 23 et 24 septembre 2025. On s'attendait à au moins 4 Ministères accompagnés, mais beaucoup sont en quête de financement, comme celui de l'environnement et Développement Durable.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration, finalisation ou validation des politiques sectorielles.	COSEP	Rapports d'activités.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.2 : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles								
2.2.2	Elaborer les Notes de Conjoncture Economique.	100% de réalisation.	52 sur 52 Notes de Conjoncture Economique produites.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration, finalisation ou validation des politiques sectorielles.	DEME STP-CEE	Notes de Conjoncture Economique.	Le draft de la note synthèse 2024 de la Conjoncture Economique est finalisé. Il attend des fonds pour sa relecture-qualité, la validation et la reproduction.	
2.2.3	Production des Bulletins d'Information des Secteurs.	50% de réalisation.	Du 20 au 22 août 2025 à Kinshasa, un atelier a été organisé, sous la supervision du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, pour valider les données techniques des secteurs productifs issues des ministères sectoriels et le bulletin statistique y relatif, dans le but de bien suivre l'évolution des secteurs porteurs de croissance. Le Bulletin d'Information des Secteurs Productifs (BISP) attend le financement pour sa reproduction et sa vulgarisation.	Financer la production régulière du Bulletin des Secteurs Productifs. Vulgariser ce Bulletin. Mobiliser les fonds pour la poursuite des travaux de production de la cartographie de projets et programmes des infrastructures.	DSP DI	Bulletin d'Information des Secteurs Productifs Cartographie de projets et programmes des infrastructures.	Le BISP constitue un outil d'aide à la décision pour les autorités publiques, tout en offrant aux chercheurs, partenaires au développement et acteurs économiques une base d'information pertinente pour mieux comprendre la dynamique économique et sociale du pays. Les prochaines étapes des travaux de production de la cartographie de projets et programmes d'infrastructures sont: déploiement des équipes sur terrain (Kinshasa et Provinces), analyse et traitements des données, compilation et production du premier draft, production de la cartographie et géoréférencement des projets.	Des lettres ont été adressées aux partenaires au développement et aux structures du Ministère pour la mobilisation des fonds.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.2.3			Il y a eu également des travaux préparatoires du processus de production de la cartographie des projets et programmes des infrastructures de base de la RDC : formulation des TDR, élaboration des fiches de collecte des données des projets et programmes, élaboration d'un guide pour les interviews. Nonobstant les difficultés liées aux déplacements des agents de la Direction Infrastructures (DI) pour la collecte des données documentaires et des visites in situ, il a été possible de suivre l'avancement des travaux d'infrastructures et de commencer à préparer le document de cartographie des projets et programmes d'infrastructures de la RDC.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.2.3			Ce suivi a été facilité par la participation de la DI et du Cabinet aux réunions et missions de préparation de bon nombre de projets et programmes, notamment le projet de construction du pont Bangi - Zongo, le projet du Corridor CD14 (Bangi/Zongo - Kisangani - Uvira/ Bujumbura et Kisangani - Beni - Kasindi) et le programme de développement du corridor de Lobito. A ce sujet, une délégation de la Banque Mondiale (BM), conduite par le Directeur Pays couvrant l'Angola, le Burundi, la RDC et Sao Tomé-et-Principe, a été reçue en audience le 10 novembre 2025 par le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.2.3			La rencontre a consisté à examiner l'état d'avancement des projets structurants d'infrastructures à fort potentiel d'intégration économique, essentiellement les infrastructures de transport et d'énergie. Plusieurs dossiers prioritaires ont été passés en revue, notamment le Corridor de Lobito, le projet énergétique du Corridor Inga, ainsi que l'axe stratégique Mbuji-Mayi-Bukavu. Ces différents corridors sont considérés comme des leviers majeurs pour améliorer la connectivité nationale, renforcer les échanges commerciaux régionaux et soutenir l'industrialisation progressive de la RDC.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.2.3			La Banque mondiale a réitéré son intérêt pour l'accompagnement de ces trois projets, en soulignant leur importance dans la dynamisation des chaînes de valeur et la promotion d'une croissance inclusive. Le suivi n'a pas été assuré en totalité à cause des difficultés liées aux déplacements des agents de la Directions infrastructures pour la collecte des données documentaires et des visites in situ.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.3 : Les provinces et les ETD sont accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement								
2.3.1	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.	80% de réalisation.	Le Guide méthodologique de planification provinciale et locale a été techniquement validé au cours d'un atelier organisé du 19 au 21 mai 2025, à l'hôtel Royal/Gombe de Kinshasa, par la DPR, avec l'appui du PNUD. Au 2ème trimestre 2025, la Province du Mai-Ndombe a été accompagnée par le Ministère, à travers la DPR, dans l'actualisation de son PDP élaboré en 2017. Au cours du 3ème trimestre 2025, la Province de la Tshopo a été accompagnée dans l'actualisation de son PDP élaboré en 2017. Kinshasa a également été accompagnée dans l'élaboration de son PDP. La province du Haut-Lomami est en quête de financement pour l'élaboration de son PDP.	Mobiliser le financement pour d'autres provinces en souffrance (Kwango, Bas-Uele, Tshuapa, Mongala, Nord-Ubangi et Haut-Lomami).	DPR	Documents PDP. Rapports de mission.	Si au 2ème trimestre 2025, Mai-Ndombe a eu l'appui financier du PNUD, l'élaboration du PDP 2025-2029 de la TSHOPO a été financée par ENABEL, et celle du PDP de Kinshasa par la Banque Mondiale à travers le projet KIN-ELENDA. Le PNUD, principal partenaire de la RDC dans cette activité, a des problèmes de mobilisation de fonds auprès des donateurs. Il est nécessaire que le Gouvernement, à travers le Trésor public, finance cette activité importante pour les provinces.	
2.3.2	Accompagner les ETD dans l'élaboration de leurs Plans de Développement Local.	14,7% de réalisation.	Activité non réalisée au troisième trimestre 2025.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration des PDL.	DPR	Documents PDL		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.4 : Les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques sont accélérés								
2.4.1	Accélérer les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.	5% de réalisation.	Cette activité souffre de manque des moyens financiers.	Disponibiliser le financement.	INS		La RDC s'est dotée, en septembre 2012, de sa Première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique SNDS-1 horizon 2017. Dans le cadre de l'élaboration de la SNDS-2, une série d'activités a été prévue. Le Gouvernement et la BAD ont couvert les coûts de quelques activités, à travers le Projet PARBDS clôturé en décembre 2022. Les activités ci-après attendent un financement estimé à USD 716310, pour être parachevées : (i) Appui au fonctionnement de l'Equipe Technique ; (ii) Bilan de la SNDS-1 et Diagnostic du SSN ; (iii) Formulation de la vision et définition des axes stratégiques ; (iv) Elaboration du Plan d'action de la mise en œuvre de la SNDS-2 ;	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.4.1							(v) Plaidoyer pour le financement pour la mise en œuvre de la SNDS-2 ; (vi) Rédaction et production du document synthèse de la SNDS-2 ; (vii) Présentation du document SNDS-2 ; et (viii) Vulgarisation et dissémination de la SNDS-2 dans les 26 provinces de la RDC.	
2.4.2	Elaborer le projet de Loi relative à l'activité statistique en RDC.	60% de réalisation.	Par sa lettre n°CAB/PM/DIRCAB/PAJD/AJ/AF/2025 du 09 juin 2025, Son Excellence Madame la Première Ministre avait transmis à l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale le Projet de Loi autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique. Par la suite, il y a eu promulgation par le Chef de l'Etat de l'Ordonnance-Loi n°25/041 du 02 septembre 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique.	Ratifier la Charte Africaine de la Statistique. Relancer les travaux sur l'élaboration de l'Avant-Projet et du Projet de Loi relative à l'activité statistique en RDC.	Cabinet INS	Projet de Loi autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique. Ordonnance-Loi n°25/041 du 02 septembre 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique.	Avec la Constitution du 18 février 2018, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, l'Ordonnance-Loi n°25/041 du 02 septembre 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique, et la ratification elle-même, tous les éléments juridiques seront réunis pour que le Gouvernement dispose d'un projet de Loi relative à l'activité statistique en RDC, tel que recommandé au Gouvernement en décembre 2024 par le Sénat.	Mettre en place la Commission chargée de la validation de l'Avant-Projet de Loi relative à l'activité statistique en RDC.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.4.3	Renforcer la coordination des questions de population.	75% de réalisation.	Le pays s'active à disposer d'une Politique Nationale de Population (PNP), un outil important pour la planification du développement du pays. C'est ainsi que le Ministère du Plan et de la CAD, avec le soutien du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la 2ème Lettre d'Intention (PAAJ-LOI2) CAFI-RDC 2021-2031, financé par CAFI-FONAREDD, vient de recruter un consultant national senior en vue d'élaborer un document de PNP qui tient compte de nouvelles réalités de l'évolution de la situation démographique nationale et de nouvelles données issues des recommandations internationales sur la population.	Finaliser le travail de diagnostic sur la population congolaise. Accélérer les travaux d'élaboration de la PNP.	DPRH	Document de PNP. Rapports d'activités.	Le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a présidé, le 12 août 2025, la première réunion de la Task-force du Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ) pour l'échéance 2025-2026, organisée sous le patronage du Ministre du Plan et de la CAD. Cette réunion a permis de renforcer la capacité des ministères sectoriels sur les questions de population et à assurer une mise en œuvre harmonieuse des politiques nationales. Elle a permis aussi d'apporter quelques ajustements à la feuille de route du PAAJ, en vue d'optimiser les résultats attendus. Une recommandation majeure a été adoptée au cours de ladite réunion, à savoir : la création de comités provinciaux des populations dans toutes les provinces de la RDC d'ici fin août 2025,	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.4.3			Le travail de diagnostic sur la population congolaise, dont le livrable était attendu pour 2025, est en cours de finalisation par le Consultant recruté, en attendant le document final de la PNP qui ne sera disponible qu'en 2026. En plus, le 7 octobre 2025, un atelier de validation de la note de cadrage pour l'élaboration de la PNP a eu lieu à l'hôtel Pullman de Kinshasa, au cours duquel le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a rappelé l'importance pour la RDC de disposer d'une PNP cohérente et actualisée, afin d'orienter les actions gouvernementales face aux défis démographiques majeurs du pays, notamment la fécondité élevée, la mortalité, les migrations, le vieillissement de la population et d'autres problématiques connexes.				pour renforcer la gouvernance stratégique et le suivi des actions. La Task-force du PAAJ se positionne ainsi comme un élément essentiel d'accompagnement de la planification stratégique nationale et de suivi des jalons politiques en RDC.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.4.3			Le 20 octobre 2025, dans la salle Mulumba Lukoji, le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, a présidé la première réunion du Comité de pilotage du Comité National de Population (CONAPO). Il était question entre autres un cadre institutionnel qui permet d'aligner la PNP sur les priorités nationales inscrites dans le PNSD 2024-2028. C'est finalement le 10 novembre 2025, à Kinshasa, que le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, a lancé, le début des travaux d'élaboration de la PNP, en présence du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en RDC.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.4.4	Organiser la Journée Mondiale de la Population (JMP).	100% de réalisation.	La Journée mondiale de la population a été commémorée le 11 juillet 2025, sous le thème de l'inclusion, de l'autonomisation et de la maîtrise des dynamiques démographiques. A cette occasion, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, à côté de Madame Noémi Dalmonte de l'UNFPA, a rappelé la vision et les engagements du Gouvernement de la RDC en faveur d'une gestion rationnelle et prospective de la démographie nationale. Il a relevé que la croissance rapide de la population de la RDC est à la fois un défi et une opportunité, qui exigent d'anticiper les besoins sociaux, économiques et culturels.		DPRH INS	Allocution. Rapport d'activité		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.5 : Le recensement général de la population et de l'habitat est organisé								
2.5.1	Organiser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2).	100% de réalisation. Dans le processus devant conduire au 2ème recensement, l'étape prévue en 2025 de préparation de la cartographie (ou mise à jour des cartes) a été réalisée avec succès.	Le 17 avril 2025, dans la Commune de Kasa-Vubu à Kinshasa, Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a lancé officiellement, la cartographie pilote du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2). Après ladite cartographie pilote, réalisée avec succès dans la commune de Kasa-Vubu, la commune rurale de Bulungu dans la Province du Kwilu et le Secteur de Tshikapa dans la Province du Kasai, l'INS a procédé à l'aménagement et à l'équipement des laboratoires de cartographie censitaire.	Disponibiliser les fonds pour les prochaines étapes.	INS / BCR	Rapports d'activités		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.5.1			Le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a en effet remis officiellement à l'Institut National de la Statistique (INS), le 9 octobre 2025, un premier lot d'équipements informatiques destinés au RGPH2. Ce lot comprenait des smartphones destinés aux opérations de collecte de données sur le terrain, et des ordinateurs fixes et portables. Par ailleurs, une réunion d'information, présidée par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, en compagnie du Vice Premier Ministre, Ministre du Budget Adolphe Muzito, et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) en RDC, Bruno Lemarquis.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.5.1			a été organisée par l'INS et le BCR sur le RGPH2 le 17 décembre 2025 à l'Hôtel Hilton de Kinshasa, à laquelle ont pris part les représentants du SNU, du FMI, de la BM, de l'UNFPA, du PNUD, de la BAD, de l'UNICEF, du PAM, de l'UE et autres. Cette réunion avait comme objectifs de renforcer la coordination interinstitutionnelle, de synchroniser et aligner les interventions des partenaires techniques et financiers, de présenter l'état d'avancement technique, logistique et budgétaire du RGPH2, et de dégager des perspectives claires pour la poursuite des activités en 2026, dans un esprit de responsabilité partagée.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.5.1			Pour 2026, il est question de mobiliser les fonds pour l'étape prévue de cartographie censitaire proprement dite.					
Résultat 2.6 : Les statistiques économiques et sociales sont produites								
2.6.1	Produire et publier le rapport sur l'indice des prix à la consommation des ménages (IPC).	100% de réalisation.	52 sur 52 Bulletins statistiques hebdomadaires attendus pour l'exercice 2025, sont déjà produits. L'activité n'est pas financée par le Gouvernement	Assurer le financement de cette activité par le Trésor public.	INS	Bulletins statistiques.	L'indice des prix est produit sur l'ensemble du territoire national malgré les maigres financements reçus du Trésor public.	
2.6.2	Réaliser l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM)	100% de réalisation.	Il est achevé la phase d'intégration des observations des lecteurs externes dans le rapport final. Il reste la publication de ce rapport prévue en 2026. En outre, les experts locaux ayant presté dans l'ECVM totalisent à ce jour au moins 48 mois d'arriérés.	Publier le Rapport d'enquête. Assurer le paiement des experts locaux ayant presté dans l'ECVM.	INS	Rapport d'enquête		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.6.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).	100% de réalisation.	Résultats de l'EDS-RDC III publiés le 13 février 2025. Ces résultats ont fait l'objet d'information à la 34ème réunion du Conseil des Ministres du 07 mars 2025.		INS	Rapport d'enquête	Dissémination en cours dans les 26 provinces.	
2.6.4	Produire un annuaire statistique.	0% de réalisation.	Activité en cours de préparation. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS			
2.6.5	Migrer les comptes nationaux vers le système de comptabilité nationale SCN2008.	5% de réalisation.	Activité en cours de préparation pour le troisième trimestre 2025. Feuille de route élaborée. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS	Comptes nationaux	Alors que les autres pays migrent vers le système de comptabilité nationale SCN2025, la RDC est restée colée au SCN1993.	Renforcer les contacts avec Afritac Centre pour son appui technique dans ce processus de migration.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.7 : La transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales sont assurées								
2.7.1	Assurer la transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales.	100% des contrats du secteur extractif régulièrement signés et/ou approuvés, enregistrés et connus sont publiés dans les délais légaux.			ITIE	Rapport d'activités ; Sites web de l'ITIE-RDC ; Sites web du Ministère des Mines ; Sites web du Ministère des Hydrocarbures ; Sites web du Ministère de l'Environnement	A fin décembre 2025 : - 465 contrats sont publiés sur le site web du Ministère des Mines, dont 269 contrats de base et 196 documents annexes ou avenants ; - 11 Contrats du secteur des Hydrocarbures, soit 4 contrats pétroliers offshore, 5 contrats pétroliers onshore, 1 contrat de transport des hydrocarbures et 1 contrat d'exploitation du Gaz ; - 61 Contrats du secteur forestier sont publiés sur le site web de l'ITIE-RDC. L'ITIE-RDC ne dispose pas de repères pour savoir combien de contrats seront signés au cours d'un Exercice. Avec l'accompagnement de l'ITIE-RDC, les Ministères des Mines et des Hydrocarbures ont mis chacun en place un entrepôt des données (DATA WARHOUSE) accessible au public.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.7.1							Les mêmes efforts sont fournis pour étendre cette expérience au Secteur forestier.	
2.7.2	Redynamiser le processus ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) en RDC.	100% de réalisation.	Un Atelier spécial de haut niveau, présidé par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, a été co-organisé par l'ITIE, la Chambre des Mines et l'IDAK (Plateforme de Dialogue sur les Investissements Durables au Kivu), du 09 au 12 septembre 2025, à Lubumbashi dans la Province du Haut-Katanga. Il a porté sur trois thèmes : (i) la dotation de 0,3% minimum du Chiffre d'affaires affecté aux communautés locales par les entreprises minières ; (ii) les cahiers de charge des entreprises avec ces communautés ; (iii) l'envahissement des sites miniers des titulaires par des exploitants illégaux. Le rapport ITIE 2023 a été publié le 31 décembre 2025. Les activités en amont menées sont entre autres :	Mettre en place, par le Gouvernement, un mécanisme à même d'assurer un appui financier plus adéquat et constant à l'ITIE, pour une meilleure dévolution de ses missions.	ITIE	Rapports d'activités	S'agissant de l'Atelier spécial, dans la logique du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, la richesse minière doit se transformer en écoles, hôpitaux, routes et emplois. Ce qui constitue une source sûre de financement des projets du PDL-145T dans les communautés locales concernées. Déjà lors de la 134 ^e réunion ordinaire du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, tenue à Kinshasa le 21 août 2025 et présidé par le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, ce dernier a clairement dit que les revenus du secteur extractif doivent bénéficier d'abord aux populations locales.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.7.2			Il y a lieu de signaler que le 28 octobre 2025, la 135ème réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC s'est tenue, sous la présidence du Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, dans le but de renforcer la gouvernance des ressources naturelles. Enfin, le 24 novembre 2025, l'ITIE a organisé, au chapiteau du Pullman Hôtel de Kinshasa, avec l'appui de GIZ, un Forum de Haut Niveau sur l'affinement et le renforcement du modèle de cadrage macroéconomique, lequel va améliorer la prévisibilité des recettes extractives. Ce Forum a été rehaussé de la présence des Ministres en charge du Pla et en charge des Mines, ainsi que du premier Vice-Président du Comité Exécutif de l'ITIE internationale, des diplomates, des partenaires au développement et des cadres des structures de l'Etat. Dans l'ensemble, les activités de l'ITIE souffrent de manque de financement de l'Etat.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 3 (OSS 3) : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement								
Résultat 3.1 : La crédibilité budgétaire est améliorée en mettant en place des budgets réalistes et crédibles								
3.1.1	Prendre une Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital, et la vulgariser.	100% de réalisation.	- Elaboration, signature, reproduction et publication de la Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration des prévisions des dépenses en capital pour l'exercice 2026. - Cette Circulaire a fait l'objet d'information à la Commission ECOFIRE le 24 mars 2025 et a été publiée le 28 mars 2025. De plus, le Conseil des Ministres en avait pris acte lors de sa réunion du même 28 mars 2025.		DPB	Circulaire	- La Circulaire fixe les Orientations pour un Programme d'Investissements Publics (PIP) 2026-2028 crédible, dédié à booster essentiellement les secteurs productifs, des Infrastructures et de la sécurité, avec insistance de : (i) consacrer l'essentiel des dépenses en capital aux projets structurants, disposant des études et permettant la formation brute du capital fixe ; (ii) tenir compte du processus de maturation des projets d'investissements publics, leur planification, programmation, exécution, suivi et évaluation ; (iii) prendre en compte des investissements sur financement en mode PPP ; (iv) tenir compte de la réalisation des évaluations ex ante et des changements climatiques dans la préparation des projets.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.1.2	Elaborer le budget des dépenses en capital en tenant compte des projets matures	100% de réalisation.	Le PIP 2026-2028, dont la première année correspond au budget d'investissement 2026, a accompagné le Projet des Lois de finances 2026 au Parlement.		DPB	Document du PIP 2026-2028.	Après la promulgation de la Loi des Finances 2026 le 29 décembre 2025, la DPB s'active pour boucler le PIP définitif.	
3.1.3	Exécuter le fonds de préinvestissement	30% de réalisation.	Plusieurs dossiers d'études de faisabilité sont en cours de traitement à divers niveaux. Il y a aussi des dossiers (termes de référence) déjà analysés qui attendent le financement.	Financer la réalisation des études de faisabilité.	DPB CGPMP	Rapports d'analyse des termes de référence.	Six (6) dossiers d'études de faisabilité ont été traités par le Ministère du Plan et de la CAD : - L'étude pour la construction du bâtiment annexe R+2, sollicitée par le Secrétariat Général à la Décentralisation, dont le marché est attribué au Cabinet HDC qui préfinance ; L'étude pour la sécurisation et construction des plus de 145 postes frontaliers, sollicitée par le Ministère du Commerce Extérieur, marché gagné par le Cabinet KLAROFF non encore notifié ;	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.1.3							- L'étude pour la construction du nouveau bâtiment R+5 du Ministère du Plan et de la CAD, dont le contrat signé avec le Cabinet KLAROFF est soumis à l'approbation du Ministère du Budget ; - L'étude pour la construction d'un bâtiment, sollicitée par le Secrétariat Général à la Formation Professionnelle, dont le marché est attribué au Cabinet BM OFFICE qui a accepté de préfinancer ; mais, le terrain initialement prévu est litigieux ; - L'étude pour la construction du nouveau bâtiment du Conseil Economique et Social (CES), dont le processus se trouve encore au niveau de passation de marché, précisément au niveau de la compilation des offres.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.1.3							Le Ministère du Tourisme et l'OGEFREM ont aussi sollicité auprès du Ministère du Plan et de la CAD des fonds pour études de faisabilité.	
Résultat 3.2 : Le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'Investissements Publics est mis en place								
3.2.1	Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'investissements Publics (PIP).	100% de réalisation.	Le PIP préfiguré 2026-2028, dont la première année correspond au budget d'investissement 2026, a été finalisé au troisième trimestre 2025 et transmis au Ministère du Budget.		DPB	Document du PIP 2026-2028	Le PIP préfiguré 2026-2028 a accompagné le Projet des Lois de finances 2026 déposé au Parlement.	
3.2.2	Accompagner les Provinces dans l'élaboration des PIP provinciaux.	0% de réalisation.	Manque de financement.	Mobiliser le financement.	DPB	Documents des PIP provinciaux	Les Missions d'harmonisation des projets d'investissement avec les provinces n'ont pas été effectuées, faute de financement.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.2.3	Prendre des mesures d'application du Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.	60% de réalisation.	Le PIP préfiguré 2026-2028 est déjà disponible. Dans le cadre de l'opérationnalisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics, plusieurs activités sont en cours de réalisation, entre autres : (i) élaboration du Guide méthodologique de suivi-évaluation des projets et programmes d'investissement public ; (ii) élaboration du Projet d'Arrêté fixant les modalités de gestion des fonds alloués aux activités de suivi-évaluation. Le financement de la Commission instituée à cet effet traîne.	Accélérer les travaux de ladite Commission. Débloquer le financement de la Commission.	Cabinet	- Arrêté Ministériel n°46/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/2025 du 12 mars 2025. - Feuille de route validée.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.3 : Cadre légal et réglementaire régissant le secteur des PPP est renforcé								
3.3.1	Elaborer l'avant-projet de Loi portant modification de la Loi sur le PPP.	50% de réalisation.	Cette activité est liée à l'appui de la Facilité Africaine de Soutien Juridique (ALSJF). Le retard constaté était dû à l'attente du recrutement du Consultant par cet organisme. La Lettre d'Accord est déjà signée entre le Gouvernement et l'ALSJF pour la mise en œuvre de l'assistance technique. Le Consultant devant conduire la mission a été recruté. Les travaux ont démarré au mois de novembre 2025. La Commission d'experts interinstitutionnels a été mise en place par Arrêté du Ministre en charge du Plan. Le 15 décembre 2025, la réforme portant révision de la Loi relative au Partenariat Public Privé (PPP) a été lancée par le Ministre d'État,	Accélérer les travaux.	UC-PPP	Lettre d'Accord ; TDR et lettre d'engagement du Consultant sélectionné ; Arrêté ministériel n°115 instituant la Commission d'experts, signé en juillet 2025 ; TDR sur le processus de révision de la Loi ; Lettres de désignation des membres de la Commission.	Suite au recrutement du Consultant par l'ALSJF, et dans le cadre du démarrage de la mission, un atelier de lancement est programmé pour la deuxième quinzaine du mois de novembre 2025. Cette activité marquera le début des travaux et mobilisera l'ensemble des parties prenantes autour du processus, pour une meilleure appropriation de la réforme. La révision de la Loi PPP s'inscrit dans le cadre des réformes du climat des affaires. Elle constitue un repère structurel retenu dans le Programme Économique du Gouvernement, soutenu par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD/RST) du FMI, actuellement en cours de revue.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.3.1			Ministre du Plan et de la CAD, au cours d'un atelier tenu au Pullman Hôtel de Kinshasa. L'atelier a servi aussi à la formation des cadres et experts impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets PPP.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.4 : Cadre stratégique et opérationnel de PPP mis en place								
3.4.1	Elaborer la stratégie de développement des PPP	50% de réalisation.	- Cette activité est tributaire du Projet d'Appui à la Relance de l'Economie Congolaise (PAREC)/BAD, géré par la CFEF. Le retard constaté est dû au processus de recrutement du consultant devant assurer la mission, et surtout à l'attente de l'ANO de la BAD. -Le consultant a finalement été recruté (firme CPCS) et le déploiement de sa mission est en cours. - Le 4 novembre 2025 à Kinshasa, avec toutes les parties prenantes concernées, un atelier de lancement de la mission d'appui à l'UC-PPP, pour l'élaboration de la stratégie de développement des PPP, a eu lieu sous le thème : L'importance stratégique des PPP pour le financement et la mise en œuvre du PNSD 2024-2028. Cet atelier a été présidé par le Secrétaire Général au Plan et à la CAD.	Accélérer les travaux.	UC-PPP	-Contrat signé entre la CFEF et le consultant sélectionné ; -TDR de l'atelier; -Calendrier de la phase de démarrage de la mission du consultant ; Rapports d'activités.	La mission d'assistance technique, confiée à la firme internationale CPCS, est destinée à l'élaboration et à la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel des PPP en RDC. Les prestations attendues couvrent les axes ci-après : -Analyse du cadre légal et réglementaire des PPP en vigueur ; -Élaboration de la stratégie nationale et constitution d'un portefeuille de projets PPP ; -Conception de la stratégie de communication pour la promotion des PPP ; -Renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des PPP ; -Consolidation institutionnelle de l'UC-PPP.	Tenir des réunions de suivi avec la CFEF.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.4.1							L'atelier de lancement vise à informer les parties prenantes sur le contenu global de l'appui, en vue d'obtenir leur appropriation et leur implication dans les activités à venir.	
3.4.2	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.	60% de réalisation.	Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'appui du PAREC décrit ci-dessus. Le retard est justifié par un processus de recrutement du consultant, très long et complexe, basé sur les règles de la BAD. Suite au retard constaté dans le processus de recrutement du consultant, l'UC-PPP a anticipé en organisant les premiers travaux d'identification et de constitution du portefeuille de projets PPP avec les ministères sectoriels et les structures étatiques.	Accélérer les travaux.	UC-PPP	Fiche de projets standardisée ; Portefeuille de projets ; Rapport des travaux.	Les travaux d'identification et de constitution du portefeuille de projets menés par l'UC-PPP devront servir de base au consultant lors de sa mission. Ce processus est permanent et évolutif.	Mettre en place un Comité d'organisation pour la validation du portefeuille des projets PPP.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.5 : La mobilisation, la gestion et l'efficacité de l'aide au développement sont renforcées								
3.5.1	Mettre en application la Politique Nationale de l'Aide (PNA) et en faire le suivi.	70% de réalisation.	Le Ministère du Plan et de la CAD a coordonné l'élaboration du projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement (CCOAD), conformément à la PNA mise en place en 2022 et qui donne la vision de coopération au développement du Gouvernement. - Le Décret est encore dans la phase de sa signature. Par ailleurs, le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD a reçu le 6 octobre 2025 à Kinshasa, une mission des Nations Unies en RDC, conduite par Madame Gillian Sheeman.	Signer le Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD.	SG, Cabinet et DCRE	- Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD. - Accusé de réception de la lettre de transmission dudit projet.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.1			Les échanges entre les deux parties ont permis d'harmoniser les points de vue sur l'état d'avancement des engagements pris par l'ensemble des parties prenantes, d'évaluer les mécanismes de gouvernance de la Facilité de Partenariat ONU/RDC, et d'examiner les perspectives à court et moyen terme. Il s'est agi aussi pour la partie congolaise de se rassurer de l'alignement des interventions des de l'ONU sur les priorités nationales. Un accent particulier a été porté sur le renforcement de l'effet catalytique des financements,					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.1			notamment à travers la mobilisation de ressources additionnelles, l'utilisation d'instruments financiers innovants et l'appui à des projets nationaux structurants à fort impact socio-économique, en particulier dans les zones affectées par la fragilité et les conflits.					
3.5.2	Renforcer la coordination et le suivi des interventions des ASBL et EUP en RDC.	100% de réalisation.	Les missions de suivi des activités des ASBL et EUP se sont déroulées normalement sous la coordination de la DCRE. Il reste d'élaborer en 2026 le rapport de suivi 2025.	Elaborer le rapport 2025 de suivi des activités des ASBL et EUP.	DCRE	Rapports de suivi et les exemplaires de différents documents octroyés.	Le Ministère du Plan et de la CAD, à travers la DCRE, a élaboré le draft du rapport de suivi 2024 des activités des ASBL et EUP.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.3	Poursuivre la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	80% de réalisation. 4 phases sur 5 réalisées.	La 5ème phase est en cours de finalisation. Elle a débuté par un atelier technique organisé du 22 au 24 septembre 2025, sous le thème : Renforcer la transparence des données sur l'aide et la redevabilité des acteurs afin d'accélérer la marche vers les Objectifs du Développement Durable (ODD). Le cycle de suivi se conclura par la tenue du Dialogue d'actions, qui constitue un échange de haut niveau sur les résultats de suivi. Ce Dialogue de haut niveau permettra en particulier de valider les engagements stratégiques du pays et de ses partenaires pour une coopération efficace au développement.	Mobiliser les ressources financières pour la tenue du Dialogue d'Actions.	Cabinet, DCRE et Secrétariat du GCP (Groupe de Coordination des Partenaires)	Rapport du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial. Rapports d'activités.	Le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a lancé ce lundi 22 septembre à Kinshasa, l'atelier du Dialogue d'Action du 4 ^e cycle de suivi du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement. Cet atelier a permis de proposer des actions collectives pour améliorer l'efficacité de la coopération en RDC, en lien avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.4	Organiser les tables rondes (ou conférences) des investisseurs et des bailleurs de fonds, ainsi que des fora de coopération bilatérale avec les pays partenaires importants.	25% de réalisation.	Une conférence des investissements pour plus de mobilisation des financements des bailleurs de fonds et des investisseurs privés, en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires du développement de la RDC et donc la mise en œuvre du PNSD, du PAG et des ODD, est en cours de préparation (TDR disponible, réunions préparatoires amorcées).	Accélérer la préparation de la conférence en question.	Cabinet, Directions et Structures sous-tutelle	Rapport des Tables rondes		Des contacts avec le PNUD sont amorcés pour que ce dernier appuie l'organisation de la conférence des investisseurs en 2026, avec deux points d'ancrage : le PDL-145T au niveau national et les ODD au niveau international.
3.5.5	Participer aux rencontres régionales et internationales sur le développement, y compris les ODD et l'aide au développement.	100% de réalisation.	Plusieurs rencontres régionales et internationales ont été organisées au 3ème et 4ème trimestres 2025 sur le développement, auxquelles SEM le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD a pris part. On peut citer : (i) 4ème Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), organisée à Séville en Espagne, où le Ministre du Plan et de la CAD a plaidé, le 1er juillet 2025,		Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle	Rapports d'activités.		Du 22 au 28 septembre 2025, en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Ministre du Plan et de la CAD a mené une mission stratégique entre New York et Bruxelles.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			pour une réforme de l'architecture financière mondiale et une plus grande inclusion de l'Afrique dans les décisions mondiales ; (ii) Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable (FPHN), organisé à New York du 14 au 24 juillet 2025 par le Conseil Economique et Social des Nations-Unies (ECOSOC). Le thème était : « promouvoir des solutions durables, inclusives, fondées sur la science et les preuves pour le Programme de développement durable afin de ne laisser personne de côté ». Le segment ministériel du Forum a été conduit du 21 au 23 septembre 2025.					l'ONU (un engagement de 50 millions USD par an pour la consolidation de la paix et la transition post-MONUSCO ; le PAM (soutien au lancement du Programme National d'Alimentation Scolaire) ; le PNUD (appui au PDL-145T et à l'organiser une conférence des investisseurs en 2026 ; et le secteur privé (un investissement de 250 millions USD par Elios Towers Group pour la modernisation numérique).

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			Dans son allocution, le Ministre du Plan et de la CAD, a mis l'accent sur les progrès du pays en matière de développement durable et du contexte de la guerre à l'Est. Il a également réaffirmé l'engagement du Gouvernement à accélérer les progrès vers les ODD, et a plaidé pour une action concertée intégrant paix, sécurité et climat. Le segment ministériel a aussi adopté la déclaration ministérielle sanctionnant le FPHN 2025, qui tire sa substance des discussions de haut niveau mais aussi des autres forums et sommets tenus en 2025, notamment la FfD4 et la Conférence des Nations-Unies sur l'Océan ;					A Bruxelles, lors du Forum Europe-Africa Investment, le Ministre a rappelé que l'aide internationale et l'investissement privé sont complémentaires pour bâtir un développement durable.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			(iii) 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue du 09 au 30 septembre 2025 à New York, sous le thème « Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains ». (iv) Conférence internationale organisée le 13 octobre 2025 à Nairobi (Kenya) par le PNUD sur le financement du développement gouvernemental (Government Development Financing – GDF) : en visioconférence, le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la CAD, a partagé l'expérience de la RDC dans la mise en œuvre du PDL-145T. (iv) Réunion des Ministres du Secteur Eau et Assainissement, tenue le 22 octobre 2025, à Madrid en Espagne :					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			organisée par la plateforme internationale Sanitation and Water for All (Assainissement et Eau pour Tous, SWA), cette rencontre de haut niveau a réuni des ministres et des partenaires internationaux autour du thème « intégration des politiques de l'eau, de l'assainissement et du climat pour assurer la durabilité des services essentiels ». Le Ministre en charge du Plan y a pris part. (v) Table-ronde de haut niveau portant sur l'évaluation des progrès, des défis persistants et des perspectives futures liées à la Déclaration de Copenhague de 1995 et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies : organisée en marge du Deuxième Sommet Mondial pour le Développement Social (WSSD2),					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			tenu du 04 au 06 novembre 2025 à Doha au Qatar, cette rencontre a rassemblé des Chefs d'État, des responsables gouvernementaux, des institutions multilatérales et universitaires, des acteurs privés et des organisations de la société civile. Elle a pour objectif de réaffirmer la centralité du facteur humain dans les stratégies de développement, dans un contexte international marqué par l'accroissement des inégalités, la vulnérabilité socioéconomique et les impératifs de résilience post-crise. ». Le Ministre en charge du Plan y a pris part. (vi) Business France – Ambition Africa 2015 : organisée à Paris en France, le 19 novembre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD est intervenu comme conférencier.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.5			Il a évoqué le partenariat responsable comme véritable moteur de transformation structurelle pour la RDC.					
Résultat 3.6 : La promotion des investissements et l'agrément des projets sont assurés								
3.6.1	Agréer les projets aux avantages du Code des Investissements.	118,7% de réalisation. Cible annuelle : 75 projets à agréer prévus. Le cumul de projets agréés au 31 décembre 2025 est de 89 projets.	En 2025, le Conseil d'Agrément des projets a agréé 89 projets et accepté 28 requêtes. Mais, le processus de demande d'agrément n'est pas encore digitalisé.	Digitaliser le processus pour permettre aux investisseurs de soumettre leurs projets à partir du lieu de résidence et suivre en ligne l'état d'avancement de leurs dossiers.	Conseil d'Agrément ANAPI	Procès-Verbaux des réunions du Conseil d'Agrément.	Le cumul de projets agréés au 30 septembre 2025 est de 66 et celui de requêtes se chiffre à 22. Au cours du 4ème trimestre 2025, le Conseil d'Agrément des projets a examiné 35 projets et 15 requêtes. - Projets : 35 - Agréés : 23 - Suspendus : 11 - Rejetés : 1 - Requêtes : 15 - Acceptées : 6 - Suspendues : 7 - Rejetées : 2	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.6.2	Promouvoir les investissements	100% de réalisation.	Deux campagnes de promotion des investissements ont été menées au 1^{er} trimestre 2025 : Participation au Forum Mining INDABA à Cape-Town en Afrique du Sud ; 11^{ème} édition du Village de la femme à Kinshasa. Cinq (5) campagnes au 2^{ème} trimestre : La 14^{ème} édition de la Rencontre Annuelle sur l'Investissement s'est tenue du 07 au 09 avril 2025 ; la délégation de la RDC était conduite par Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, et des membres du Gouvernement, dont le VPM/Plan et CAD. L'ANAPI de la RDC a reçu le prix de la meilleure agence de promotion des investissements de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest ;	Poursuivre dans le même élan.	ANAPI	Rapports d'activités		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.6.2			La DRC Mining Week 2025 a été organisée à Lubumbashi du 11 au 13 juin 2025 ; La délégation de la RDC a été conduite au Forum économique Osaka 2025 par la Première Ministre Judith SUMINWA ; Le pays a également pris part à l'Exposition Universelle OSAKA du 23 au 30 juin 2025 ; Rencontre des Entrepreneurs avec la FEC Au 3ème trimestre 2025, il y a eu 6 campagnes de promotion : - La FfD4 ; - TICAD 9 ; - La Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF) 2025, tenue du 04 au 10/09/2025 à Alger, en Algérie ;					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.6.2			- Invest in DR CONGO BALL, New York (AWAKENING) ; - DRC Digital Nation 2030 à New York le 26 septembre 2025 ; - 29ème édition WAI-PA/EU 2025 ; - Forum Climat des affaires et lutte anti-corruption. Au 4ème trimestre 2025, il y a eu : Forum Economique RDC-USA, du 14 au 15 octobre 2025 ; Business France : Ambition Africa 2025 en date du 20 novembre 2025 ; Forum Economique RDC-Allemagne à Berlin le 10 décembre 2025 ; Accueil de la mission marocaine de l'Association Marocaine des Exportateurs (Asmex) dans le cadre du partenariat conclu avec cette structure en 2024,					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.6.2			afin d'explorer les opportunités d'investissement et de collaboration avec les opérateurs économiques de la RDC.					
Résultat 3.7 : Les réformes pour stimuler l'investissement privé sont accélérées								
3.7.1	Initier des réformes pour améliorer le climat des affaires.	71,4% de réalisation Feuilles de route de réformes élaborées pour 10 provinces sur 14 prévues.	Au 1 ^{er} trimestre 2025, deux (2) Provinces (Kwango et du Kongo Central) ont été accompagnées dans l'élaboration de leurs feuilles de route, et quatre (4) Provinces (Equateur, Kasai Central, Sud-Ubangi et Kwilu) au 2 ^{ème} trimestre. Pour le 3 ^{ème} et le 4 ^{ème} trimestres 2025, il y a eu : Accompagnement de 4 provinces dans l'élaboration de leur feuille de route, à savoir le Kasai, la Tshopo, le Kasai Oriental et Haut-Lomami ;	Accélérer le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires.	Groupe Thématique Sectoriel Climat des affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'investissement et de l'emploi CCA ANAPI Appui de la Primature et du Ministère du Plan et de la CAD	Feuilles de route des réformes.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.7.1			Réunions du Secrétariat technique du groupe thématique climat des affaires, PPP, Promotion des Investissements et de l'emploi, organisées au siège administratif de l'ANAPI les 31 juillet et 13 Août 2025 ; Réunion de Mercredi ANAPI organisée au siège administratif de l'ANAPI le 03 juillet 2025 avec les points focaux ministériels du climat des affaires ; Réunion avec la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République (CCA) a été organisée à la Présidence de la République le 27 août 2025 ; Poursuite du processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.8 : Le Code des Investissements est revisité								
3.8.1	Revisiter le Code des Investissements.	50% de réalisation.	Le processus d'élaboration de la politique nationale des investissements se fait concomitamment avec celui d'élaboration d'un Plan stratégique d'amélioration du climat des affaires. Il s'agit d'une assignation du Ministère du Plan et de la CAD, dont la mise en œuvre est assurée en étroite collaboration avec la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République. Sur ce, un Consultant (Cabinet Youmann) a été recruté. Les deux outils sont donc en cours d'élaboration. Du 11 au 13 novembre 2025 à Kinshasa, sous la présidence du Ministre en charge du Plan, un atelier regroupant des experts du Gouvernement,	Accélérer le processus de révision du Code des Investissements.	ANAPI	Code des Investissements.	Au 2ème trimestre 2025, le Cabinet Youmann, recruté par la CFEF dans le cadre du Projet PA-REC de la BAD a, après l'élaboration de sa note de cadrage, élaboré les TDR de la mise en place du Comité ad hoc de suivi de la réforme se rapportant à la révision du Code des Investissements.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.8.1			du secteur privé, du monde universitaire et des partenaires techniques et financiers a été co-organisé par l'ANAPI sur la révision du Code des Investissements et l'élaboration des Politiques nationales du Climat des Affaires et des Investissements en RDC.					

Résultat 3.9 : La matrice des réformes est mise en œuvre

3.9.1	Suivre la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires.	75% de réalisation.	Le Ministère du Plan et de la CAD a mis en place un Tableau Numérique de Suivi et Evaluation (TNSE) des Réformes, un outil digital novateur destiné à renforcer la transparence et l'efficacité dans la mise en œuvre des réformes à réaliser. Cet outil est géré en étroite collaboration avec la Cellule Climat des Affaires (CCA) de la Présidence de la République.	Poursuivre le suivi des assignations.	Cabinet et ANAPI	Lettres d'assignation.	Au 3ème trimestre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a rencontré 7 Ministres réformateurs pour présenter ou suivre l'opérationnalisation du TNSE : le Ministre en charge de la Justice, le 05 septembre 2025 ; celui de l'Economie Nationale le 10 septembre 2025 ; celui en charge de l'Emploi et celui en charge des Ressources Hydrauliques le 12 septembre 2025 ; celle du Portefeuille et celui en charge des Transports le 16 septembre 2025,	
-------	---	----------------------------	---	---------------------------------------	------------------	------------------------	---	--

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.9.1			Au total, 20 Ministres sont des réformateurs. Cet outil est géré en étroite collaboration avec la Cellule Climat des Affaires (CCA) de la Présidence de la République. Le 05 septembre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a lancé la tournée de suivi de la mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires en général et de présentation du TNSE en particulier. A cet effet, il a rencontré 7 de ses collègues réformateurs au 3ème trimestre 2025 et 6 autres au 4ème trimestre.				celui du Budget le 19 septembre 2025. Le 16 septembre 2025, le TNSE a été présenté au Groupe d'Ambassadeurs engagés dans le dialogue sur le Climat des affaires. Au 4ème trimestre 2025, le Ministre du Plan et de la CAD a rencontré 6 autres Ministres réformateurs : le 6 octobre 2025, la Ministre des Affaires foncières, dont les assignations portent sur la sécurisation foncière, la simplification des procédures administratives et la modernisation de la gestion des titres de propriété ; le 13 octobre 2025, le Ministre de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, dont les réformes portent sur l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA),	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.9.1							destiné à soutenir durablement la production et la transformation agricoles, la mise à jour de la Loi agricole, en particulier les articles 16 et 82, le renforcement de la confiance des investisseurs, à travers un cadre réglementaire plus clair, stable et incitatif ; le 14 octobre 2025, le Ministre de l'Urbanisme et Habitat, dont les réformes portent sur l'élaboration du Code de l'Urbanisme et de l'Habitat, la numérisation du processus de délivrance des permis de construire et la mise en place d'un guichet unique destiné à faciliter l'obtention des titres et à sécuriser les investissements immobiliers ; le 14 octobre 2025, le Ministre de l'Entrepreneuriat et du Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), dont les assignations concernent la loi sur le contenu local,	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.9.1							incluant les dispositions relatives à la sous-traitance ainsi que les mesures d'application y afférentes, la finalisation du cadre juridique de l'entrepreneuriat et des start-ups, indispensable pour stimuler l'innovation, renforcer la compétitivité et favoriser la croissance des PME ; le 16 octobre 2025, le Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, dont les assignations portent sur la digitalisation du processus d'octroi des visas pour simplifier les formalités administratives, renforcer la traçabilité des procédures et améliorer la mobilité des investisseurs ; le 17 Octobre 2025, la Ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté A l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.10 : Les programmes et projets d'investissements publics sont suivis et évalués								
3.10.1	Suivre et évaluer les programmes et projets d'investissements publics et analyser l'exécution des dépenses en capital.	100% de réalisation. 4 rapports élaborés sur les 4 attendus.	- Cette activité s'appuie sur les états de suivi budgétaire pour renseigner sur l'exécution financière des investissements publics. - Elle nécessite aussi des fonds pour le suivi de l'exécution physique, mais les crédits engagés restent impayés. Ce qui ne permet pas de produire le rapport de suivi de l'exécution physique. - Tous les rapports de suivi de l'exécution financière des dépenses en capital ont été élaborés.		DCS	Rapports de suivi de l'exécution financière des dépenses en capital au 1er, 2ème et 3ème trimestres 2025, ainsi que celui de l'année 2024.	Cette action permet d'alerter le Gouvernement sur le taux d'exécution des dépenses en capital, la part des dépenses en capital sur ressources propres et le taux de financement des dépenses en capital hors-budget. Pour plus d'efficacité, il est nécessaire de décaisser les fonds alloués à cette action.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.11 : L'accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leur bien-être se sont accrus								
3.11.1	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les écoles.	69,87% de réalisation. 618 écoles achevées à fin décembre 2025 ; 143 en phase de finition et 76 au niveau de la toiture, soit au total 837 écoles achevées, en finition ou au niveau de la toiture, sur 1198 prévues.	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. Il reste une partie pour le BCECO (plus ou moins USD 24 millions).	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.2	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les infrastructures sanitaires.	67,47% de réalisation. 340 centres de santé achevés à fin juin 2025 ; 141 en phase de finition et 50 au niveau de la toiture, soit au total 531 centres de santé achevés, en finition ou au niveau de la toiture, sur 787 prévus.	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. Il reste une partie pour le BCECO (plus ou moins USD 24 millions).	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.3	Construire et équiper les bâtiments administratifs.	85,52% de réalisation. 73 bâtiments administratifs achevés à fin juin 2025 ; 41 en phase de finition et 10 au niveau de la toiture, soit au total 124 bâtiments administratifs achevés, en finition ou au niveau de la toiture, sur 145 prévus. 0 bâtiment administratif pour les secteurs sur 636 prévus.	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. Il reste une partie pour le BCECO (plus ou moins USD 24 millions).	Décaisser le reste du financement du volet 1.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.11.4	Construire et équiper les logements pour le staff dirigeant du territoire.	0% de réalisation. 0 logement sur 1450 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.5	Réhabiliter, entretenir et opérationnaliser les routes de desserte agricole.	0% de réalisation des travaux. 0 km sur 40479 prévus.	- En attente du financement. - Choix opéré pour des routes en terre stabilisée. - Le Démarrage des travaux programmé en 2025, comme volet 2 de la composante 1 ou phase 2 du PDL-145T, n'a pas eu lieu. - Démarrage reprogrammé en 2026.	Revoir les études de faisabilité, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée. Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités	- Les études de faisabilité pour les routes en terre sont à 100% disponibles depuis 2023. Mais, il y a nécessité de les revoir, face au choix porté sur les routes en terre stabilisée. - Pour ce volet 2, chaque AEP a manifesté l'importance de l'actualisation desdites études, a produit son Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2025 et a mis à disposition son chronogramme pour la fin des travaux du volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. - La cartographie de la connexion des routes de desserte agricoles aux routes provinciales et nationales est déjà disponible.	Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.6	Construire et réhabiliter les ouvrages d'art.	0% de réalisation. 0 ouvrage d'arts sur 444 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.11.7	Construire des mini-centrales photovoltaïques.	0% de réalisation. 0 mini-centrale sur 418 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.11.8	Eclairer les routes par des lampadaires.	0% de réalisation. 0 km sur 471 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.11.9	Construire des forages d'adduction d'eau / bornes fontaines.	0% de réalisation. 0 forage sur 3071 prévus. 0 ménage sur 2,5 millions prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.11.10	Construire et rendre fonctionnels les marchés avec espaces à vivre.	0% de réalisation. 0 marché sur 283 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.12 : Les économies des Territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées								
3.12.1	Structurer et professionnaliser les producteurs (ménages) agricoles locaux.	0% de réalisation. 0 ménage sur 500000 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.12.2	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	0% de réalisation. 0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues. 0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.12.3	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	0% de réalisation. 0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues. 0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
3.12.4	Acquérir des équipements de production, de traitement et de transformation et les mettre à disposition des producteurs agricoles locaux, structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tricycle sur 12500 prévus. 0 ha aménagé sur 43000 prévus. 0 unité de transformation sur 4340 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.12.5	Acquérir et distribuer des intrants et semences agricoles aux producteurs locaux structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tonne d'intrants/semences sur 500000 prévues.	-Problème de financement. - Dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème composante du PDL-145T, axée sur la redynamisation des économies locales et le développement des chaînes de valeur agricole, le Gouvernement, avec l'appui technique du PNUD, a réussi à mobiliser un financement parallèle de USD 45 millions. Ce financement assuré par l'Initiative pour la Forêt d'Afrique centrale (CAFI), est spécifiquement destiné à la production, la multiplication et la distribution de semences améliorées, en vue de renforcer les capacités productives des communautés rurales et de soutenir la relance des filières agricoles prioritaires dans les territoires bénéficiaires du Programme.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.12.5			Ce financement CAFI relève d'un projet de USD 55 millions, dont USD 10 millions de fonds de contrepartie de l'Etat congolais.					
Résultat 3.13 : Les capacités de gestion de développement local des acteurs Etatiques territoriaux et communautaires sont renforcées								
3.13.1	Renforcer les capacités de gestion de développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires.	0% de réalisation. 0 structure communautaire formée sur 290 prévues. 0 modules de formation en gestion des infrastructures sur 5 prévus : eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre.	0% de réalisation. 0 structure communautaire formée sur 290 prévues. 0 modules de formation en gestion des infrastructures sur 5 prévus : eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Modules et rapports de formation		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.14 : Un système d'information géoréférencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel								
3.14.1	Développer et opérationnaliser le système d'information géoréférencé interopérable de suivi.	0% de réalisation. Aucun système mis en place et opérationnel.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP	Rapports d'activités		Revue à mi-parcours du PDL-145T prévue en 2026.
Résultat 3.15 : Le Programme de Développement des 145 Territoires (PDL-145T) est vulgarisé, suivi et évalué								
3.15.1	Organiser la revue du PDL-145T.	10% de réalisation.	Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée en 2026. Le travail préparatoire est en cours.	Accélérer les préparatifs, notamment la collecte de données.	CTSP	Document PDL-145T revu	Récolte des données de façon indépendante dans quelques territoires avant la revue.	
3.15.2	Organiser les missions de suivi des travaux sur terrain et de réception des ouvrages.	41,7% de réalisation. 5 missions de suivi sur terrain en 2025 sur 12 envisagées.	Une mission a été effectuée en juin 2025 dans le territoire de Mutshatsha, au Luabala, pour suivre les travaux supervisés par le BCECO. Au 3ème trimestre 2025, quatre (4) missions ont été effectuées : -La première le 03 septembre 2025 : le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, a supervisé le suivi des travaux du PDL-145T dans les territoires de Songololo,	Mobiliser les fonds.	CTSP et Agences d'Exécution du PDL-145T (AEP).	Rapports de suivi	Pour l'agence PNUD, le retard constaté dans l'exécution des travaux sur certains sites est principalement dû à l'inaccessibilité de plusieurs zones, entraînant des difficultés logistiques et des retards dans l'approvisionnement des matériaux.	Il est question d'harmoniser les travaux et regrouper les matériaux afin d'optimiser l'organisation des chantiers et d'accélérer le rythme d'exécution.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.2			Mbanza-Ngungu et Madimba, dans la province du Kongo Central, en visitant précisément 9 sites d'ouvrages sous la responsabilité de la CFEF ; -La deuxième en mi-septembre 2025 : une mission conjointe composée de l'équipe du Ministère du Plan et de la CAD, du PNUD et du Gouvernement provincial a été effectuée dans la province du Maniema, où les travaux du PDL-145T sont supervisés par le PNUD ; -La troisième dans la province de la Tshopo, une mission conjointe également avec le PNUD, comme agence d'exécution ; -la quatrième mission a été effectuée dans la province du Tanganyika, pour suivre les ouvrages du PDL-145T exécutés également sous la responsabilité du PNUD.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.3	Organiser les réunions du Comité Opérationnel National (CONA).	4% de réalisation. 1 rencontre seulement en 2025 sur 25 prévues.	Une seule réunion du CONA a eu lieu le 11 mai 2025, à cause des conflits d'agendas de différentes autorités concernées. L'Ordonnance N°23/003 du 12 janvier 2023 portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PDL-145T prévoit que le CONA se réunisse ordinairement toutes les deux semaines. Il y a nécessité de plus d'espacement des réunions.	Harmoniser les agendas de différentes autorités concernées. Proposer la révision de la fréquence des réunions du CONA.	CTSP	Rapports de réunion		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.4	Vulgariser les réalisations du PDL-145T à travers des séances d'information et autres mécanismes.	75% de réalisation. 3 séances d'information en 2025 sur 4 envisagées.	Une séance a été organisée le 25 mars 2025 au Palais du Peuple, siège de l'Assemblée Nationale, pour informer les Députés Nationaux sur les conditions de soumission des appels d'offre relatifs aux marchés publics dans le cadre du PDL-145T. Le 29 octobre et le 12 novembre 2025, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD a été au Sénat pour répondre à une question orale sur le PDL-145T lui adressée par la Sénatrice Isabelle Kabamba Wa Umba. Il a présenté l'état d'avancement dudit programme, le niveau de financement débloqué,	Mobiliser le financement pour que de telles séances aient lieu pour améliorer les connaissances des institutions et services publics, des médias et autres sur les réalisations du PDL-145T.	CTSP	Rapports d'activités		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.4			les difficultés rencontrées et les perspectives pour les mois qui viennent, notamment le parachèvement du volet 1 (construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs des territoires). Il a appelé à une unité d'action pour garantir la réussite du Programme. Le 13 novembre 2025, une séance de travail réunissant le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la CAD, le Ministre des Finances, le Comité Technique de Suivi du PDL 145T (CTSP), les Agences d'Exécution et d'autres parties prenantes, a eu lieu au Centre financier.					

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.4			Cette rencontre a porté sur le financement du programme. Elle a permis, notamment, d'harmoniser les approches sur l'accompagnement financier pour la poursuite et la finalisation des travaux du volet 1 et le démarrage du volet 2 concernant les routes de desserte agricole.					

Annexe : Directions organiques, cellules d'appui et structures sous-tutelle.

1. Directions Organiques et cellules d'appui

- **Directions et cellules d'appui à la gestion :**

- Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- Direction Administrative et Financière (DAF) ;
- Direction d'Etudes et Planification (DEP) ;
- Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (DANTIC) .

- **Cellules d'appui à la gestion :**

- Cellule Technique d'Appui (CTA) ;
- Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics (CGPMP) ;
- Secrétariat Administratif (Division Unique).

- **Directions de synthèse :**

- Direction des Etudes Macroéconomiques (DEME) ;
- Direction de Programmation et Budgétisation (DPB) ;
- Direction de la Planification Régionale (DPR) ;
- Direction de Contrôle et Suivi (DCS) ;
- Direction de la Banque Intégrée des Projets (DBIP) ;
- Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification (COSEP).

- **Directions sectorielles :**

- Direction des Infrastructures (DI) ;
- Direction des Secteurs Productifs (DSP) ;
- Direction des Secteurs Sociaux (DSS) ;
- Direction de la Population et des Ressources Humaines (DPRH).

- **Directions de Coopération et Mobilisation des Ressources Extérieures :**

- Direction du Secrétariat des Fonds de Contrepartie (DSFC) ;
- Direction de la Coordination des Ressources Extérieures (DCRE).

2. Etablissements publics et autres structures

- **Etablissements publics :**

- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) ;
- Institut National de la Statistique (INS) ;
- Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé (UC-PPP).

- **Autres Structures sous-tutelle :**

- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives (ETC-ENP) ;
- Bureau Central de Recensement (BCR), oeuvrant au sein de l'INS ;
- Centre National de Coordination de la Formation au développement (CENACOF) ;
- Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC) ;
- Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI) ;
- Secrétariat technique d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques (SACGT) ;
- Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD) ;
- Comité National d'Action de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (CNAEHA) ;
- Fonds de Solidarité pour la Reconstruction Nationale (FSRN) ;
- Secrétariat National de Volontariat (SNV) ;
- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP) ;
- Cadre de renforcement des capacités des structures d'encadrement et de promotion du Secteur Privé et des réseaux des Organisations Féminines de la société civile (CASPOF) ;
- Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création d'Emploi (PADSP-CE) ;
- Communauté congolaise des Pratiques de la Gestion Axée sur les résultats de développement (COP-RDC).

- **Structures interministérielles :**

- Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM) ;
- Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique (STP-CCE) ;
- Commission des Facilités Administratives, Fiscales et Douanières.



RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 2025



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT**

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 • E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd

